

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Herausgeber:** Société de Linguistique Romane  
**Band:** 72 (2008)  
**Heft:** 287-288

**Artikel:** Histoire et étymologie de dénominations françaises de mégalithes  
**Autor:** Chauveau, Jean-Paul  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-400141>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Histoire et étymologie de dénominations françaises de mégalithes

Il n'est pas rare que les étymologies rapportées par les dictionnaires dans le domaine des terminologies d'origine savante soient déficientes, en dépit des évidences. L'occasion fortuite d'examiner l'origine des dénominations françaises de mégalithes m'a convaincu que l'étymologie-histoire avait encore beaucoup de travail devant elle. Pour l'histoire d'une discipline scientifique, comme l'archéologie préhistorique, il est «intéressant de savoir exactement, pour chacun des termes [qu'utilise cette discipline] à quelle époque il paraît dans la littérature scientifique et comment l'usage s'en est répandu» (Reinach 1893b: 48), mais cet intérêt n'est pas vital pour le développement de la discipline, tandis que c'est une nécessité pour la lexicographie historique. Un certain nombre d'unités lexicales en relation avec le mégalithisme sont expliquées dans les dictionnaires par des historiques indigents, marqués par la routine et l'incuriosité, et conséquemment ramenées à des étymons qui ont toutes les apparences de la vraisemblance, mais qui n'en sont pas moins faux. Les bibliothèques numérisées fournissent désormais un moyen d'approcher beaucoup plus facilement l'histoire de telles nomenclatures. Les propos ci-dessous sont, comme exemple de ces révisions souhaitables, une contribution à l'histoire du champ lexical des mégalithes, d'abord par l'étude consacrée au mot *galgal*, particulièrement mal traité dans les dictionnaires, et par des compléments à l'histoire de quelques dénominations, toujours enregistrées dans les dictionnaires du français contemporain, qui permettent assez souvent de rectifier les origines qu'on leur prête.

### *1. Frm. galgal: comment les traditions étymologiques s'ignorent*

Tous les dictionnaires français contemporains comportent, depuis plus d'un siècle, un article semblable, avec plus ou moins de développements ou de précisions, à celui du *Petit Larousse* de 2004 que je reproduis:

«*galgal* n. m. [pl. *galgals*] (gaélique *gal*, caillou). PRÉHIST. Tumulus en pierres sèches couvrant un monument mégalithique» (LarPt 2004).

### 1.1. Deux étymons concurrents

Pour l'étymologie, les différents dictionnaires se partagent entre deux traditions. Ou bien le mot est rattaché à un étymon gaélique *gal* "caillou":

- «Etym. Gaélique, *gal*, caillou (voy. *galet*)» Littré 1865;
- «du gaél. *gal*, caillou» (Lar 1872-1962);
- «gaélique *gal*, caillou» (LarPt 1906-2004);
- «du gaélique *gal*, caillou. Cf. *galet*» (Rob 1956-2001; RobPt 1972-2008).

Ou bien on en fait une formation française par reduplication d'un mot d'ancien français, *gal* "caillou", lui-même d'origine gauloise:

«Afr. *gal* "caillou" (pik. 12.-14. jh., Gdf; Aspremont), pik. *gau* "galet de mer avec lequel s'amuse les enfants", *gueu*, havr. *gal* "galet de rivage", Guern. *gaux* pl. "grosses pierres roulées". [...] Redupliziert. – Nfr. *galgal* "amas de pierres recouvrant un coffre sépulcral de l'époque mégalithique, que l'on trouve en Bretagne" (seit Lar 1872)» (FEW 4, 43a, \*GALLOS);

«reduplication de l'anc. franç. *gal*, caillou, v. *galet*» (LarL 1973);

«1825 (E. CARTAILHAC, *La France préhistorique*, Paris, Alcan, 1896, p. 174: J. Mahé, chanoine de Vannes, publiait en 1825 un livre de cinq cents pages sur les antiquités de son pays. Il ne doute pas que les Vénètes ne soient les auteurs de ces barrows, galgals, dolmens, menhirs, cromlechs). Redoublement de l'a. fr. *gal*, v. *galet*» (TLF 1981)<sup>1</sup>;

«anc. fr. *gal*, caillou» (Lar 1983);

«terme d'archéologie, a été construit (1825) par redoublement de l'ancien français *gal* "caillou", peut-être mot gaulois (→ *galet*), pour désigner un tumulus mégalithique» (RobHist 1992);

«(1825; redoublement de l'anc. franç. *gal* «caillou» → *galet*)» (Rob 2005).

On voit immédiatement que ces deux traditions ont été initiées respectivement par Littré et von Wartburg et qu'elles affectent de s'ignorer. Les dictionnaires historiques et étymologiques du français, en dehors du FEW et du Robert historique, ne traitent pas le mot, de même que les langues voisines dans l'espace n'en ont pas d'équivalent<sup>2</sup>; il est donc peu probable que la situation change.

<sup>1</sup> On notera que le texte cité est de 1896 et qu'il évoque seulement un texte de 1825 sans le citer explicitement. Comme on va le voir, cette datation n'est pas fautive, car le chanoine Mahé a bien employé *galgal* dans son livre en 1825.

<sup>2</sup> Les rares mentions qu'on en peut trouver sont des emprunts au français sans véritable implantation. Il est certain que le mot donné par Martín Alonso, *Enciclopedia del idioma*, Madrid, tome 2, 1958, p. 2092: «*galgal* (celta *gal*, piedra). m. ARQUEOL. Monumento céltico» est un emprunt isolé au français. De même le contexte indique bien l'origine française dans: «Der grösste Galgal befindet sich 4 Stunden von Auray entfernt auf der kleinen Insel Gaor' Innis» (*Mitteilungen*

Ne s'en distinguent guère que quelques explications aventurées dans des publications non-linguistiques qui y ont vu ou y voient encore un mot breton, que les dictionnaires de cette langue ignorent:

«Mot breton venant de *gal* (petite pierre) et qui désigne une certaine classe de monuments celtiques» (Pierre Chabat, *Dictionnaire des termes employés dans la construction*, Paris, Veuve A. Morel et Cie, vol. 2, 1876, p. 649);

«Le mot *galgal* vient du mot breton *gal* (cailloux)» (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Galgal>).

A en juger par l'état de la question, peu importe le point de départ, du moment qu'il est celtique. Les simples suggestions cursives s'accordent avec les notices proprement étymologiques qui rattachent le mot, directement ou indirectement, au domaine celtique: soit un emprunt au gaélique, soit une formation française, par redoublement d'un mot de l'ancien français: *gal* "caillou", d'origine gauloise. L'une et l'autre étymologies se heurtent pourtant à de gros obstacles qui ne sont nulle part évoqués, de même qu'aucun dictionnaire ne prend la peine de révoquer l'étymon concurrent.

Sauf erreur, on ne connaît pas d'emprunt direct du français au gaélique, quelle que soit la langue qu'on entende par là. S'il s'agit de l'irlandais, fr. *cloche* s'est introduit à date ancienne dans le protofrançais par l'intermédiaire du latin tardif *clocca* et *ogam* et *tory*, dans le français moderne, par le canal de l'anglais. Le gaélique d'Ecosse a pris pied en français grâce aux bons offices de l'écossais ou de l'anglais dans le cas de *cairn*, *clan*, *claymore*, *loch*, *philibeg*, *pibroch*, *plaid*, *ptarmigan* ou *whisky*. Ce sont les seules données signalées dans le TLFi en rapport étymologique avec une donnée identifiée comme: irl./irlandais et gaél./gaélique. Ce n'est donc que par des emprunts indirects que les langues gaéliques ont contribué au lexique français, selon le TLF. Dans la mesure où *galgal* n'a d'équivalent dans aucune autre langue qui pourrait avoir servi d'intermédiaire entre le néo-celtique et le français, l'origine gaélique est très peu probable. En outre, ce mot qui n'apparaît qu'au 19<sup>e</sup> siècle n'a de congénère dans aucune langue celtique moderne; les données citées relèvent de

---

*der geographischen Gesellschaft in Hamburg* 11, 1896, p. 162). D'autre part, les lecteurs francophones du *Seigneur des anneaux*, de J.R.R. Tolkien, connaissent bien les *Etres des Galgals* ou les *Hauts des Galgals*, mais *galgal* est ici la traduction de l'anglais *barrow*. Ce choix du traducteur est diversement apprécié: «choix étonnant», mais «il est vrai que *galgal* a une sonorité indéniablement exotique» (<http://www.jrrvf.com/essais/liau/galgals.html>); *Haut des Galgals* pour *Barrow downs* «est donc un cas typique de nom dont la traduction française n'est pas en mesure de rendre la signification précise de l'original» ([www.tolkienfrance.net/etudes/traduction/afficheTraduction.php?idTraduction=3](http://www.tolkienfrance.net/etudes/traduction/afficheTraduction.php?idTraduction=3)).



l'ancien et du moyen irlandais: *gall* "pilier (de pierre)" (DEAF G-72) dont personne ne prend la peine d'indiquer comment il pourrait se relier au français moderne *galgal* "monceau de pierres en forme de cône". Cette étymologisation dont les modalités sont impossibles à reconstituer est un mirage.

C'est pourquoi, sans que ce soit dit, a été proposée la solution d'une formation française. Il ne s'agit cependant que d'une reformulation de l'hypothèse précédente, moins invraisemblable, mais qui ne saurait toutefois emporter la conviction. Car le simple afr. *gal* "caillou" n'est pas attesté au-delà de 1379 en français, où son emploi semble déjà être confiné au nord-ouest du domaine d'oïl (DEAF G-72). Postérieurement le mot n'a survécu que dans les parlers dialectaux de Picardie et Normandie (FEW 4, 42a, \*GALLOS; ALN 12, 12\*), mais il y est connu sous le sens par restriction de "caillou du rivage de la mer, rond et poli par le frottement, galet", et souvent, de là, en Haute-Normandie, avec le sens métonymique de "grève de galets": havr. *gal* "galet, plage", *gal de mé* "galets du rivage" (Maze 1903: 161); «ils surveillaient le long de la côte/puis quand la mer était basse/ils passaient sur le gal» (Schortz 1998: 221); «Quand les caïques rentraient de la pêche, le poisson était étalé sur le galet et vendu aux mareyeurs [...] y avait une *crielle* (criée) *su* (sur) le *gal* (galet)» (Schortz 2002: 76). Qu'on parte des données anciennes ou des données dialectales modernes, cette étymologisation est peu probable. Il y a un fossé chronologique de plus de quatre siècles entre l'afr. *gal* et le frm. *galgal* et un fossé sémantique entre pic. norm. *gal* "galet" et frm. *galgal* "monceau de pierres en forme de cône". Y voir un mot construit en 1825 par les archéologues, à partir de l'ancien français, ne résoud pas la question. Car la plausibilité de cette formation concorde mal avec la rareté de la base supposée, l'afr. *gal* "caillou": le DEAF n'en relève que six exemples, dont un seul avait été publié l'année de la formation supposée du composé<sup>3</sup>.

Le procédé de formation invoqué par les deux étymologisations, le redoublement, est en outre curieux, dans la mesure où il n'est usité communément en français que par expressivité, particulièrement dans le langage hypocoristique: *bonbon*, *cache-cache*, *chouchou*, *cucul*, *doudou*, *fou-fou*, *gnan-gnan*, *passe-passe*, *plan-plan*, *tintin*, *train-train/trantran*, etc. Lorsque l'on rencontre une telle formation par redoublement, il est clair qu'il s'agit d'un homophone du mot français. Dans le dialecte de Jersey,

<sup>3</sup> Celui référencé «II Ys. I 21» par Tobler-Lommatzsch et qui a été relevé dans A. C. M. Robert, *Fables inédites des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et fables de La Fontaine*, 2 vol., Paris, Cabin, 1825.

«*gal'gal'* s. f. Mot enfantin pour une *galette*. Des *gal'gal'* pouor lé p'tchiot» (Le Maistre 1966: 260) est issu du redoublement enfantin de la première syllabe de *galette*. Dans le créole seychellois, *galgal* “de même force; ex-aequo (résultat d'un jeu)” représente la reduplication d'une forme aphérésée du français *égal* (Bollée 2007: 34). On ne voit pas pourquoi les archéologues du début du 19<sup>e</sup> siècle, que nous ne prenons pas toujours au sérieux mais qui se voulaient sérieux, auraient recouru à un procédé hypocoristique pour dénommer un tombeau. Comme la précédente, l'étymologie par l'afr. *gal* est incapable de rendre compte de la voie par laquelle le mot a été intégré au lexique du français moderne.

### 1.2. Une unité terminologique

Il ne faudrait pas oublier les protestations contre le caractère emprunté des dénominations de mégalithes employées par les archéologues du début du 19<sup>e</sup> siècle et se souvenir que les dénominations populaires antérieures ont été périmées à cette époque par une nouvelle nomenclature, tout entière d'origine savante:

«Pourquoi donc, lorsqu'on parle des monumens en pierre brute des temps qui ont précédé l'entrée des Romains dans les Gaules, persister à emprunter d'un idiome patois les dénominations dures de *peulvan* ou *menhir*, de *dolmen*, de *cromlech*, lorsque nous trouvons sans recherches, dans notre langue, à désigner les mêmes objets par les dénominations plus significatives pour nous de *pierres fichées*, *pierres fixes*, *pierres debout*, *pierres levées*, *tables druidiques*, *cercles druidiques*?» (Bottin, Compte rendu du *Lycée armoricain*, 61<sup>e</sup> livraison, 1828, in *Bulletin des sciences historiques, Antiquités, Philologie*, Paris, tome 10, 1828, pp. 240-241).

Le plus souvent cette terminologie a été empruntée indirectement aux langues celtiques, ce qui motive certainement les étymologies directes ou indirectes de *galgal* par le celtique, mais elle l'a été aussi en partie à d'autres langues. Cette terminologie emprunte ainsi également au latin (*tumulus*, cf. ci-dessous), au latin médiéval (*mallus*)<sup>4</sup>, au grec (*témène*, emprunt du grec τέμενος «lieu sacré», cf. ci-dessous), ou à l'anglais (*barrow*)<sup>5</sup>. Avant de chercher des étymologies, il importe donc d'essayer

<sup>4</sup> Par exemple: «Y a-t-il quelques mallus ou calvaires, quelques mottes, buttes ou monticules coniques [...]» (Johanneau, Eloi, «Questions sur les origines étymologiques des mots et des choses, des lieux et des personnes, des monumens et des usages de la France ancienne et moderne, proposées à résoudre aux Membres et Associés correspondans de l'Académie celtique, et directions pour en faciliter la solution», in *Mémoires de l'Académie Celtique*, Paris, Dentu, tome 1, 1807, pp. 96-97).

<sup>5</sup> Cf. «En 1787, M. de Choiseul-Gouffier fit fouiller le plus grand Barrow qui se trouve au cap de Sigée, et qui passe pour le tombeau d'Achille. [...] Si ce Barrow

de reconstituer l'histoire de chacun des termes techniques adoptés par les archéologues de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, époque de la formation du vocabulaire mégalithique dont toutes les unités n'ont d'ailleurs pas survécu.

Dans le deuxième quart du 19<sup>e</sup> siècle *galgal*, employé comme dénomination de mégalithes situés sur le territoire de la France, est un mot bien attesté au moins depuis le travail du chanoine Mahé sur les mégalithes du Morbihan, qui l'utilise comme un terme technique, précisément défini quant à la forme, la matière et la fonction de l'objet dénommé et distingué d'un autre terme par la présence ou l'absence d'un élément constitutif de l'objet :

« Les Galgals sont des monceaux énormes de cailloux, sans mélange de terre, sans liaison de ciment, et qui ont la forme conique et l'élévation des plus grands Barrows » (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 21).

« Il y a lieu de croire que les Galgals du Morbihan couvrent aussi les ossements ou les cendres de quelques anciens Vénètes, et l'analogie ne permet guères d'en douter quand on les compare avec les Barrows dont ils ne diffèrent qu'en ce que dans ceux-ci les cailloux sont mêlés avec des terres qui en forment la liaison, au lieu que dans les Galgals les pierres sont sans mélange. / *Galgals sacrés.* / Quoique les Galgals aient servi à illustrer les morts, à couvrir et à protéger leurs cendres, il est possible qu'ils aient aussi tenu au culte grossier de nos ancêtres, ce que j'infère de la coutume qu'avoient les Grecs et les Romains d'élever des monceaux de pierres sèches en l'honneur de leurs dieux, coutume qu'ils devoient probablement à la rusticité des Celtes » (*ibid.* p. 23).

La terminologie adoptée par le chanoine et qu'il a définie longuement en introduction paraît avoir fait date, car après la parution de son ouvrage, nombre de ces termes deviennent récurrents sous la plume des archéologues. Des comptes rendus du livre les ont diffusés :

« Cependant avant d'entreprendre cette tournée scientifique, il [J. Mahé] se livre encore à une dissertation fort curieuse sur les divers caractères des monumens qu'il a observés, tels que les roches à fées, les barrows [en note : Monticules de pierres mêlées de terre recouvrant des tombeaux], les galgals [en note : Monceaux de cailloux en forme de cônes], les dolmens [en note : Pierres longues et larges placées horizontalement sur d'autres pierres verticales, en forme de table], les menhirs [en note : Pierres longues, implantées verticalement dans la terre], les gromlechs [sic; en note : Cercles druidiques], les témènes [en note : Enceintes

n'est pas un tombeau, il n'y en eut jamais » (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 19); « Les barrows ou tumuli sont des cônes de terres qui surmontent un tombeau » (Renier, Léon, dir., *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, lettres et arts*, Paris, Didot, tome 16, 1850, col. 281).

sacrées], les lichavens [en note: Espèce de porte formée par une pierre assise, comme un linteau, sur deux pierres verticales], les routers [sic; en note: Nom anglais qui se donne à de grosses pierres placées dans un tel équilibre, qu'on les fait tourner avec le doigt], etc. etc. et sur la langue bretonne en particulier» (Le Noble, Alexandre, «Antiquités de la France. Antiquités du Morbihan», in *Revue encyclopédique, ou Analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts par une réunion de membres de l'Institut et d'autres hommes de lettres*, tome 43, juillet-septembre 1829, p. 504).

Un autre compte rendu énumère les différents éléments de

«la nomenclature et description des monumens celtiques, savoir: les barows [sic] ou tombelles, les galgals, les dolmens, les demi-dolmens, les menhirs ou peulvans, les roches aux fées, les cromlecks ou cercles druidiques, les alignemens en longs sillons, les enceintes sacrées ou témènes, les lichavens, les pierres percées, les pierres branlantes ou roulers, enfin les celtæ ou haches en pierre» (M. Athenas, Compte rendu de *Essai sur les antiquités du Morbihan*, par Mr. J. Mahé, in *Le Lycée armoricain*, Nantes, Mellinet-Malassis, tome 7, 1826, p. 94).

L'extension ou la compréhension du concept ainsi dénommé ont été retouchées par les travaux ultérieurs. Certains ont ainsi discuté l'adéquation du terme *galgal* à

«des tombeaux déshonorants qu'on élevoit pour ceux qui avoient été ou qui auroient mérité d'être lapidés» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 23);

«Il y avait cependant des galgals tombeaux qui étaient honorables, car Hérodote nous apprend que, par un décret des amphictions, on érigea un amas de pierres avec une épitaphe en l'honneur de ceux qui avaient été tués aux Thermopyles» (M. Athenas, Compte rendu de *Essai sur les antiquités du Morbihan*, par Mr. J. Mahé, in *Le Lycée armoricain*, Nantes, Mellinet-Malassis, tome 7, 1826, p. 96).

D'autres ont mis au jour des configurations imprévues par le modèle initial:

«A droite du premier dolmen dont nous avons parlé, s'est révélé un autre monument non moins remarquable. C'est un double galgal ou tumulus géminé, formé de deux galgals reliés entre eux par une sorte de galerie ou de grotte souterraine [en note: A la différence du tumulus, simple monticule de terre élevé à la mémoire des morts, le galgal était fait avec des pierres. Ces monticules de pierres n'étaient dressés que pour des personnages importants, tels que des druides ou des chefs de guerre. Le double galgal placé ici à une si faible distance de l'enceinte sacrée dont nous venons de parler, était probablement affecté à des druides]» (Tailliar, Eugène J., *Essai sur l'histoire des institutions du nord de la France, Ere celtique*, Douai, Adam d'Aubers, 1852, p. 205).

N'ont pas manqué non plus les réformateurs, désireux de réduire la prolifération terminologique et de fonder la terminologie, non plus sur la forme variable des objets, mais sur leur seule fonction :

« Quoique très variés dans leurs formes, ces monuments le sont cependant bien moins qu'on ne l'a prétendu ; car je n'admets pas, et je crois qu'on ne doit pas admettre, avec quelques antiquaires, les témènes, les barows [sic], les galgals et les lichavens. / L'enceinte sacrée, le Lieu Tabou, comme disent les sauvages de l'Océanie, n'est pas un monument. C'est à la fichade circulaire qui l'enceint, au Cromlech seul, qu'on peut donner ce titre. / Le Tumulus, le Barrow, le Galgal, le Montissel et la Tombelle ne sont qu'une seule et même chose, c'est-à-dire une butte plus ou moins élevée, formée de mains d'hommes et dressée dans un but unique que nous aurons à étudier » (Fouquet, Alfred, *Des monuments celtiques et des ruines romaines dans le Morbihan*, Vannes, Cauderan, 1853, p. 3).

Une autre caractéristique, du point de vue linguistique, de cette terminologie, c'est son artificialité. D'une part les termes sont empruntés à diverses langues tant anciennes que modernes. D'autre part, certains de ces emprunts ont été remodelés sciemment en fonction de l'idéologie de leurs introducteurs, comme *dolmen*.

On est donc en face d'une terminologie scientifique, outil du monde savant qui l'a développé pour son usage. Lorsque l'on rencontre l'un ou l'autre de ces termes sous la plume d'un écrivain, il n'y a pas à douter que c'est le fruit de la lecture d'un travail d'archéologie. Ces mentions n'apparaissent pas isolément, mais en grappes, à l'occasion du récit d'une visite de site mégalithique. Stendhal, relatant un voyage en Bretagne, à propos des alignements mégalithiques de Carnac, déverse dans une note une érudition dont il ne cite pas la source, mais qui est certainement livresque :

« Pour peu que le lecteur trouve dignes d'attention les monuments celtiques ou druidiques, je l'engage à apprendre ces cinq mots par cœur : *menhir*, *peulven*, *dolmen*, *tumulus*, *galgal*. / *Menhir*, c'est le nom que l'on donne en Bretagne à ces grandes pierres debout, beaucoup plus longues que larges. / *Peulven* indique les pierres debout de médiocre grandeur. / Un *dolmen*, littéralement *table de pierre*, n'est quelquefois qu'une pierre verticale qui en supporte une autre dans une position horizontale, comme un T majuscule. Souvent plusieurs pierres verticales soutiennent une seule pierre horizontale. / Tout le monde sait que par le mot latin *tumulus* on désigne des monticules de terre élevés de mains d'hommes, et qu'on suppose recouvrir une sépulture. / *Galgal* est une éminence artificielle composée en majeure partie de pierres ou de cailloux amoncelés » (1838, Stendhal, *Mémoires d'un touriste* ; éd. V. Del Litto ; Paris, Maspero, 1981, tome 2, pp. 12-13).

A la différence de Stendhal, Flaubert nomme les autorités qu'il cite ou démarque et dont il se moque dans le récit de sa visite à Carnac :

« L'amas de toutes ces gentillesse constitue ce qu'on appelle l'archéologie celtique, dont nous allons immédiatement vous découvrir les arcanes [...] après

quoi vous en saurez à vous seul aussi long que jamais n'en surent ensemble Pelloutier, Deric, Latour d'Auvergne, Penhoët et autres, doublés de Mahé et renforcés de Fréminville» (1847, Flaubert, Gustave, *Par les champs et par les grèves: Touraine et Bretagne*, in Gustave Flaubert, *Voyages*, tome premier; édition René Dumesnil; Paris, Les Belles Lettres, 1948, pp. 235-236).

Flaubert renvoie ici aux œuvres d'historiens de la Bretagne, du 18<sup>e</sup> et du début du 19<sup>e</sup> siècles: Simon Pelloutier, Gilles Deric, Théophile-Malo Corret de La Tour d'Auvergne, de Penhouet, le chanoine Mahé et Christophe-Paulin de La Poix, chevalier de Fréminville. Il est fort probable que dans le passage suivant:

«J'allais oublier les tumulus! Ceux qui sont composés à la fois de silex et de terre sont appelés barrows en haut style, et les simples monceaux de cailloux, galgals» (*ibid.* p. 236),

Flaubert s'inspire de la distinction opérée par le chanoine Mahé et citée ci-dessus ou bien d'une reprise de celle-ci par l'un des archéologues successeurs du chanoine.

### 1.3. L'étymon des préhistoriens

L'une des caractéristiques des terminologies savantes, à leurs débuts tout au moins, quand elles ne sont pas encore devenues le bien commun de toute une profession, c'est que les spécialistes du domaine en connaissent les diffuseurs, souvent l'inventeur et même parfois l'étymologie. Dans le cas de *galgal*, on peut trouver dans les travaux des archéologues depuis le deuxième quart du 19<sup>e</sup> siècle des références à une étymologie qui n'a rien à voir avec celle qu'ont adoptée les dictionnaires généraux ultérieurs:

«Le mot Galgal paroît formé de l'hébreu (GL), par une réduplication assez commune en cette langue, et il signifie monceau» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 21).

«Voici bien explicitement signalés dans la Bible, et remontant par conséquent aux temps les plus reculés de l'histoire, trois des genres de monuments attribués aux Celtes [= le menhir, le dolmen et le peulvan]; nous allons passer à un quatrième genre dont l'identité sera d'autant moins contestable, qu'il a conservé et reçoit encore le nom même sous lequel les Hébreux le désignaient: nous voulons parler des *galgal*. / Nous voyons dans le Pentateuque que ces amoncellements de pierres, qu'il nomme tantôt simplement *gal*, tantôt *galgal* en redoublant le mot, avaient différentes destinations, mais que leur objet était toujours de rappeler un événement mémorable» (Henry, «Sur l'origine des monuments en pierres brutes désignés sous le nom de monuments celtiques ou druidiques», in *Revue archéologique*, Paris, Leleux, tome 7, première partie, 1850, p. 481).

«Le mot hébreu *gal* ou *galgal* (גלגל [en note: Cf. Henry, *Revue archéologique* 1850, p. 482]) dénomme des monceaux de cailloux sans liaison de ciment qui



présentent généralement une forme conique [...]. Les Anglais les appellent *cairns* [...]. Les galgals contiennent quelquefois des chambres mégalithiques dont ils forment l'enveloppe extérieure» (Reinach, Salomon, «Terminologie des monuments mégalithiques», in *Revue archéologique*, Paris, Leroux, 3<sup>e</sup> série, tome 22, 1893, p. 44).

«Au centre [du tumulus de Mané-Lud, à Locmariaquer], un *galgal* [en note: On nomme ainsi, du mot hébreu *gal* ou *galgal*, les tertres composés non d'une masse terreuse mais d'un amoncellement de pierres. C'est l'équivalent du *cairn* des Anglais] ou amas de pierres recouvrait un coffre sépulcral contenant des ossements humains et des objets de pierre» (Déchelette, Joseph, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, Volume 1: Archéologie préhistorique*, Paris, Picard, 1908, p. 392).

«Lorsque la cavité est coiffée d'un amas de pierres régulièrement disposées en encorbellement, on la nomme du mot hébreu *galgal* (Gavr'inis, Morbihan)» (Bergounioux, Frédéric Marie; Glory, André, *Les premiers hommes, Précis d'anthropologie historique*, Paris, Didier, 1943, p. 359).

«Beaucoup de dolmens et allées couvertes sont enfouis sous un amas de terre formant un grand tertre, un grand tumulus, comportant à l'intérieur un couloir et une ou plusieurs chambres. Lorsque la couverture est uniquement composée de pierres le monument prend le nom, hébraïque, paraît-il, de *galgal*» (Furon, Raymond, *Manuel de préhistoire générale*; 5<sup>e</sup> éd. révisée et mise à jour; Paris, Payot, 1966, p. 386).

On voit ici une autre tradition, interne à la profession, qui ne se réfère jamais aux dictionnaires de langue, et que les non-archéologues, particulièrement les lexicographes, ignorent complètement<sup>6</sup>. Il n'en a pas toujours été de même, notamment dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Victor Hugo fait allusion à l'origine du mot dans le fameux chapitre de *Notre-Dame de Paris*, intitulé «Ceci tuera cela», écrit en 1830 et où il brosse la fresque de l'histoire de l'architecture, depuis ses débuts préhistoriques jusqu'à la cathédrale gothique, conçue comme une progression des «mode[s] d'expression» jusqu'au moment où «le livre de pierre, si solide et si durable, allait faire place au livre de papier, plus solide et plus durable encore» (Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*; édition Marius-François Guyard; Paris, Garnier, 1959, p. 210). Malgré sa célébrité, ce passage est resté ignoré, malheureusement, de la lexicographie:

«L'architecture commença comme toute écriture. Elle fut d'abord alphabet. On plantait une pierre debout, et c'était une lettre [...] Plus tard on fit des mots.

<sup>6</sup> Ce n'est que tardivement, lorsqu'un préhistorien publie un ouvrage dans une maison d'édition spécialisée en lexicographie, que la tradition lexicographique l'emporte chez les archéologues: «*galgal* n. m. (du gaélique *gal*, caillou). Tertre de pierres sèches recouvrant un monument mégalithique. – Les dolmens bretons se trouvaient fréquemment sous un *galgal*» (Brézillon, Michel, *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, Larousse, 1969, pp. 108-109).

On superposa la pierre à la pierre, on accoupla ces syllabes de granit, le verbe essaya quelques combinaisons. Le dolmen et le cromlech celtes, le tumulus étrusque, le galgal hébreu, sont des mots. Quelques-uns, le tumulus surtout, sont des noms propres. Quelquefois même, quand on avait beaucoup de pierre et une vaste plage, on écrivait une phrase. L'immense entassement de Carnac est déjà une formule tout entière» (Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*; édition Marius-François Guyard; Paris, Garnier, 1959, p. 210-211)<sup>7</sup>.

Tout ce développement, dont n'est cité qu'une petite partie, a été évidemment inspiré à Hugo par une ou des lectures qui resteraient à identifier.

Ce n'est qu'occasionnellement que les deux traditions, celtique et biblique, sont mises en rapport. Les rapprochements cursifs faits par quelques universitaires qui ne cherchent pas à aller plus loin resteront sans conséquence. Le philosophe Gatiien-Arnoult qui croit, par ses lectures des archéologues, que *galgal* est employé en Bretagne s'étonne de lire le même nom dans le Livre de Josué :

«Les Kairns sont encore appelés *galgals*, dans notre Basse-Bretagne: on y appelle *baraws* [sic] des monticules de pierres mêlées de terre. [...] Chose à remarquer: le nom même de *galgal*, qui est le nom du Kairn, en notre Bretagne, ci-dessus, p. 254, note, se trouve dans le passage où il est question de ces douze pierres entassées par Josué: Duodecim lapides... posuit Josue in Galgalis, Josué c. 4, v. 29» (Gatiien-Arnoult, Adolphe-Félix, *Histoire de la philosophie en France*, Toulouse, Privat, 1858, pp. 254 et 256).

Il est même arrivé qu'un lexicographe amateur ait fait preuve d'une envergure de ses intérêts moins restreinte que celle des lexicographes professionnels. Un professeur de lettres classiques et grammairien du 19<sup>e</sup> siècle, Pierre-Abraham Jônain, qui publiait des traductions du grec ancien, mais aussi des ouvrages d'histoire, de géographie, de botanique, etc., a fait paraître en 1869 un dictionnaire du dialecte de sa région, la Saintonge, où l'on peut lire l'article suivant:

«CHIRON, Tas de pierres abandonné dans les champs. Nom très ancien (*cheirion*, grec, indiquant comme avec la main) d'une chose plus ancienne encore, ces premiers *témoins* ou monuments d'un fait, simple tas de pierres où chacun mettait la sienne, *pelvan* en Bretagne, *galgal* en breton et en hébreu (Genèse xxxi)» (Jônain, Pierre-Abraham, *Dictionnaire du patois saintongeais*, Niort/Paris, Clouzot/Maisonnette, 1869, pp. 113-114).

<sup>7</sup> Le texte est conforme au manuscrit et même au premier jet de celui-ci, à l'exception de cet ajout: 'et chaque lettre était un hiéroglyphe, et sur chaque hiéroglyphe reposait un groupe d'idées comme le chapiteau sur la colonne'. Il a donc été écrit entre juillet 1830 et janvier 1831, quoique le chapitre qui le contient manque à l'édition originale de 1831 et n'ait été publié qu'en 1832, cf. *ibid.* pp. XVI et 580.



L'étymologie du mot saintonguais par le grec révèle un tropisme helléniste compréhensible chez un professeur de lettres classiques, mais la mention du *galgal* et les considérations qui l'accompagnent manifestent que l'auteur connaît les deux traditions, celle qui en tient pour le celtique et celle qui se réclame du sémitique.

#### 1.4. Le milieu créateur

Mais où cette étymologie par le sémitique s'est-elle nourrie ?

A première vue, notre nom d'un tombeau mégalithique peut difficilement provenir de l'hébreu biblique *galgal* qui signifie "roue" et "tourbillon, tournoiement (de menue paille, de poussière)", car on ne voit pas de point de contact entre les sémantismes des deux langues. Il est donc indispensable de faire la préhistoire de la dénomination française, à l'intérieur du domaine culturel francophone.

La première trace que j'aie pu trouver se rencontre sous la plume d'un érudit et politicien originaire de Bretagne, Jacques Cambry (Lorient 1749-Cachan 1807). Dans son *Voyage dans le Finistère*, publié en 1798, il consacre un long développement aux «pierres druidiques» (p. 155) où il se livre, selon ses propos mêmes, à un «étalage d'érudition» (p. 157). Il y parle évidemment de Carnac, mais surtout il s'efforce de montrer que les mégalithes ne sont pas une spécialité de la Bretagne. Il constate que le même type de monuments est bien représenté en Grande-Bretagne, en Hollande, en Scandinavie, au Japon, etc.; il passe en revue toutes les origines qu'on leur a accordées: égyptiennes, phéniciennes, romaines, celtiques, etc.; il cite le plus possible d'auteurs qui en ont parlé, à un titre ou à un autre: Tacite, Polybe, Diodore de Sicile, et, notamment, la Bible:

«La Génèse parle de ces pierres élevées comme monumens sous les noms de Galhed et de Galgal» (Jacques Cambry, *Voyage dans le Finistère ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Le Cercle social, 1798, tome 3, pp. 53-54)<sup>8</sup>.

Cette remarque est fondée. Avec ces deux mots, *galhed* et *galgal*, Cambry se réfère à deux passages de la Bible où sont mentionnés des monuments mégalithiques. Le premier est extrait d'un passage de la Genèse (Gen 31, 45-48):

«Alors Jacob prit une pierre et la dressa comme une stèle. Et Jacob dit à ses frères: «Ramassez des pierres». Ils ramassèrent des pierres et en firent un mon-

<sup>8</sup> Ce développement n'est pas passé inaperçu; il sera notamment recopié une vingtaine d'années plus tard dans les pièces justificatives d'un roman (Lourdoueix, Honoré Lelarge de, *Les folies du siècle, Roman philosophique*; 3<sup>e</sup> éd.; Paris, Pillet, 1818, pp. 282-285).

ceau et ils mangèrent là sur le monceau. Laban le nomma [en araméen] Yegar Sahaduta et Jacob le nomma [en hébreu] Galéed. Laban dit: «Que ce monceau soit aujourd'hui un témoin entre moi et toi. C'est pourquoi il le nomma Galéed» (trad. de *La Bible de Jérusalem*).

Dans ce passage, le monument est appelé d'un composé dont le premier élément est l'hébreu *gal* "monceau, tas"<sup>9</sup>.

Le second nom est inspiré par le chapitre 4 du livre de Josué et rappelle le lieu où les Hébreux, selon la Bible, après leur passage du Jourdain et leur entrée dans la Terre Promise, près de Jéricho, érigèrent un monument composé de douze pierres tirées du lit du fleuve:

«Lorsque toute la nation eut achevé de passer le Jourdain, Yahvé parla ainsi à Josué: «Choisissez-vous douze hommes parmi le peuple – un homme par tribu – et donnez-leur cet ordre: Enlevez d'ici, du milieu du Jourdain, douze pierres que vous emporterez avec vous et déposerez au bivouac où vous passerez la nuit» [...] Quant aux douze pierres qu'on avait prises dans le Jourdain, Josué les érigea à Gilgal» (Jos 4, 1-3; 4, 20; trad. de *La Bible de Jérusalem*).

Ce nom de lieu qui, dans les traductions modernes, est cité sous la forme massorétique *Gilgal* ou *Guilgal*, est dénommé dans la version des Septante Γάλαλα, pluriel de Γαλάλ. Et c'est sous cette dernière forme *Galgal* que ce nom a été traditionnellement adapté en français (1566-1776, Frantext), avant d'être supplanté par *Galgala* (1776-1969, Frantext) et enfin *Gilgal* (1920, Frantext). Cambry utilise, en homme du 18<sup>e</sup> siècle, la forme alors courante, *Galgal*, et il associe ce nom de lieu au monument mégalithique qu'y établirent les Hébreux.

Le problème, c'est que le nom français *galgal* utilisé par les préhistoriens a la forme du nom de lieu *Galgal* et le sens de l'hébreu *gal* "monceau, tas". Il y a une discordance qui n'est pas passée inaperçue des biblistes. Ainsi von Mülinen (1923: 88)<sup>10</sup> a bien repéré à la lecture de Déchelette (cité ci-dessus) que les préhistoriens français accordent le même sens de "cairn" aux deux mots hébreux *gal* et *galgal*. Selon cet auteur, les deux mots sont bien apparentés, et sont bien deux dénominations de mégalithes. Mais la forme simple *gal* a une valeur de singulier ou de collectif, donc dans ce dernier cas le sens de "cairn", tandis que la forme redoublée *galgal* implique la pluralité. Les autres sens attestés de

<sup>9</sup> Voir Vigouroux, Fulcran, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Letouzey & Ané, 1895-1912, tome 3, col. 45-46 s.v. *Galaad* 4.

<sup>10</sup> «Auf Grund dieses Berichtes [c'est-à-dire Jos 4, 20] verstehen die französischen Prähistoriker unter *galgal* (so, statt der masorethischen Vokalisierung *gilgāl*, gemäß der Vulgata, die sich an die Septuaginta anschließt) ebenso wie unter *gal* einen Steinhäufen, Cairn».

ce dernier mot: “roue” et “tourbillon” laissent penser que, dans le domaine des mégalithes, *galgal* aura signifié “cercle de pierres”, donc aura été un nom du cromlech<sup>11</sup>, et que les lieux dénommés *Gilgal/Galgal*, en tout cas celui qui se trouvait à proximité de Jéricho, doivent leur nom à la présence de ce type de mégalithes. Cette explication est reprise désormais communément<sup>12</sup>.

Mais c’est bien Cambry qui est responsable de la confusion qu’ont faite les préhistoriens français entre les deux mots *gal* et *galgal*. Il est revenu sur cette question dans l’ouvrage qu’il a consacré quelques années plus tard, en 1805, spécialement aux mégalithes, intitulé *Monumens celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres, précédées d’une notice sur les Celtes et sur les druides, et suivies d’étymologies celtiques*. Dans l’index, il y a une entrée: «*Galgal*, amas de pierres en Judée 300» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p.403). Le mot se réfère donc toujours à une réalité biblique, mais Cambry lui donne bien le sens qui va prévaloir chez les préhistoriens. Pour cela il l’interprète comme un intensif en quelque sorte du simple *gal* “amas de pierres”: «*galgal* signifie en hébreu *acervus lapidum*, amas de pierres, ou plutôt tas du tas, du mot hébreu répété g<sup>al</sup> *acervus, tumulus*» (Cambry, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 300), en s’appuyant sur l’autorité du célèbre théologien et philologue Samuel Bochart (1599-1667). Et cette interprétation des deux mots comme la forme simple et la forme redoublée du même mot a été reçue chez les préhistoriens, comme on en a vu des échos dans quelques citations rapportées ci-dessus. Il a pu y avoir des relais mieux informés, mais qui témoignaient de la même interprétation, tels que ce commentaire de Dominique-Marie-Joseph Henry:

<sup>11</sup> «Vorerst stellt sich *galgal* dar als Doppelsetzung des Wortes *gal*. Eine solche Doppelsetzung vertritt, auch in den semitischen Sprachen, den Plural in distributiver Bedeutung; *galgal* bezeichnet also eine Mehrheit einzelner Gals. / Gal nun kommt im Alten Testament [...] als Bezeichnung von “Steinhaufen” vor, die sich virtuell als kollektivum charakterisiert. Es muß aber ebenfalls Singularbedeutung gehabt haben, also für einen einzelnen Stein gebraucht worden sein, wie analoge Fälle des Nebeneinanderbestehens von Kollektiv- und Singularwerten nicht nur heute und früher im Arabischen, sondern schon in alter Zeit nachzuweisen sind» (Mülinen 1923: 98). «Wenn wir an dieser Bedeutung für *gal* festhalten, ergibt sich für *galgal* der allgemeine Begriff einer Mehrheit von einzelnen Steinen, und, in konkreten Falle der Gilgalheiligtümer, derjenige einer Reihe oder vielmehr eines Kreises von Steinblöcken» (*ibid.*).

<sup>12</sup> Voir la note donnée par La Bible de Jérusalem à Jos 4, 19-20: «Le mot *gilgal* signifie “cercle de pierres” et est devenu le nom propre de plusieurs localités», ou encore Gerard, André-Marie, *Dictionnaire de la Bible*; Paris, Lafont, 1989, p. 473.

«Nous voyons dans le Pentateuque que ces amoncellements de pierres, qu'il nomme tantôt *gal*, tantôt *galgal* en redoublant le mot, avaient différentes destinations, mais que leur objet était toujours de rappeler un événement mémorable. [...] Suivant l'orthographe massorétique, ce mot se prononce *guil-gal*; mais l'hébreu ne met aucune différence dans la manière d'écrire ce bisyllabe: גלגל, *gl-gl*, ce qui donne la même valeur à l'une et à l'autre syllabe. On sait que la massore ne remonte pas au delà du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, et qu'elle n'a été inventée que pour fixer la prononciation arbitraire des mots, en déterminant les sons vocaux au moyen des points-voyelles» (Henry, «Sur l'origine des monuments en pierres brutes désignés sous le nom de monuments celtiques ou druidiques», in *Revue archéologique*, Paris, Leleux, tome 7, première partie, 1850, pp. 481 et 482).

Cambry, comme membre fondateur de l'Académie celtique, a joué un rôle important dans la diffusion de la celtomanie<sup>13</sup>. L'une des réussites de celle-ci aura été de marquer le vocabulaire de l'archéologie mégalithique. En consultant les notices historiques et étymologiques du TLF sous les mots: *cromlech*, *dolmen*, *lichaven*, on peut voir que l'intervention de Cambry fut déterminante dans ce processus. Ce n'est pas lui qui a le premier utilisé ces dénominations, mais avec ses *Monumens celtiques*, c'était la première fois qu'un même ouvrage réunissait toutes ces dénominations en un ensemble dans lequel on est venu pêcher par la suite. Plus même, je n'ai pas trouvé d'attestations en français de *menhir* et de *peulvan* antérieures aux siennes, par exemple «*Menhir* ou *peulvan*, avec caractères ruïniques» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. X), deux mots que le TLF ne date que de 1807.

On sait que *dolmen* est une adaptation formelle et sémantique d'un mot cornique: *tolmen*<sup>14</sup> dont la forme interne a été réinterprétée par les

<sup>13</sup> Cf. le jugement sévère d'un contemporain: «Pierre I<sup>er</sup> voulut passer pour un habile arracheur de dents, le cardinal de Richelieu pour un grand poète; ainsi une académie peut bien avoir la manie de s'appeler Celtique, quoique ce soit précisément l'Histoire des Celtes et du Celticisme qu'elle connoisse le moins. Feu M. Cambry, qui a le plus contribué à l'établissement de cette société, étoit un homme de beaucoup de savoir et d'imagination; mais préoccupé de ses Celtes, il mettoit de la vanité à peupler de colonies celtiques toute l'Europe; il en rencontroit même les vestiges dans tous les coins de la terre. Beaucoup de membres de l'académie ont hérité de cette manie, et remplissent leurs Mémoires des idées singulières qui émanent du système de M. Cambry. Toutes les langues du monde dérivent, selon eux, du celtique. Il n'y a sur la terre d'antiquités dont ils ne fassent un monument celtique. Le culte des orientaux est, selon eux, dans le plus intime rapport avec la religion de nos ancêtres» (Depping, *Compte rendu des Mémoires de l'Académie celtique*, Cahiers 1 à 10 (1807-1809), in *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, Paris, Buisson, tome 10, 1810, p. 119).

<sup>14</sup> «About half a mile North-east of the *Giants-Castle* stands a *Tolmên*, which name I give this Monument with the better authority, because near it I find a hill call'd *Tolmên*. In name therefore as well as shape and position it agrees with the great

celtomanes français. On sait aussi que *dolmen* a été précédé par une variante *dolmin* attestée de 1796 à 1845: «L'énorme pierre qui couvre ce monument de l'antiquité, s'appelle dans notre langue *dolmin*» (La Tour d'Auvergne, *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source*, Paris, Quillau, 1796, p. 24); «Ce mont Grauenstein tire son nom d'une pierre druidique (*dolmin*) qui se trouve sur son sommet, et qui sans doute sert à couvrir la tombe d'un guerrier gaulois; c'est une pierre tuffière brute de 4 mètres de long sur 3 de large, et de 40 centimètres d'épaisseur» (Lévêque de la Bassemouturie, «Constatation de l'état actuel des voies romaines dans le Grand-Duché de Luxembourg», in *L'investigateur, Journal de l'Institut historique*, Paris, 2<sup>e</sup> série, tome 5, 1845, pp. 264-265). Pour acclimater en France le cornique *tolmên* (voir TLF s. v. *dolmen*), La Tour d'Auvergne avait utilisé une variante dialectale bretonne *min* «pierre», qui a aussi occasionnellement été utilisée par d'autres celtomanes. Et c'est Cambry qui va le premier substituer à cette forme dialectale la forme graphique, alors courante depuis le moyen breton, *men*, pour donner au composé sa forme définitive et l'explication de sa forme interne qui va devenir canonique, à tort puisque la forme bretonne morphologiquement correcte serait *taol-vaen* (cf. TLF s.v. *dolmen*):

«*Dolmin*, ou mieux *dolmen*, signifie en breton table de pierre, de *taol* table, contracté en *tol*, qui, en construction ou employé dans le discours, se change en *dol* par les loix de l'euphonie propres à cette langue» (Cambry, Jacques, *Monuments celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 299).

On sait aussi, depuis la notice historique et étymologique que Barbier a consacrée à ce mot (Barbier 1928: 211-214), que l'emprunt au gallois, par le canal de l'anglais, de *cromlech* est passé du sens originel de

---

*Tolmên of Constantine Parish in Cornwall; it is forty four feet in girt from top to bottom, and has one very regular round Bason, near the top, and no sign of any more. Tolmên signifies a holed stone, in Cornish; but this is not the true Druid name; the Britans called it so from the property of a hole or passage through the rocks underneath it, but the Druids call'd it probably by the name of one of their Deities, as soon as it was ritually consecrated, and most likely by that of Saturn [...]. On the next hill I saw a second Tolmên; 'tis still a vast stone, fifty two feet in girt, formerly more, but a large piece split off either by lightning, or some natural defect in the stone, lies by it, and has a little Bason on the top of it. Underneath, it has several stones, small in comparison of itself, plac'd there, as I imagine, to keep the sacred Rock free from the ground, it being a principle of the Druids, that things dedicated to pious use were defiled by touching the ground. Farther to the East on the same hill, another, but smaller Monument of the same kind shew'd us two or three artificial cavities work'd into the natural rock on which it stands» (Borlase, William, *Observations on the Ancient and Present State of the Islands of Scilly*, Oxford, Jackson, 1756, pp. 25-26).*

“construction mégalithique composée de pierres plates posées perpendiculairement sur des pierres verticales” au sens moderne de “enceinte (le plus souvent circulaire) de monolithes verticaux” sous l’effet d’une mauvaise interprétation de Cambry :

« *Crom-lech*, ou *crom-leach*, ou *cromla* ou *lech-crom*, en gallois pierre courbe ou cercle de pierres, de *cromm* féminin de *crwmm*, courbe, et *lec’h* ou *leac’h*, pierre plate sacrée, objet encore d’un culte en Basse-Bretagne » (Cambry, Jacques, *Monuments celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 298).

C’est la mise sur le même plan des composés *crom-lech* et *lech-crom* interprétés à tort respectivement comme “pierre courbe” et “courbe de pierres” qui a entraîné la confusion et qui nous vaut ce sens de “cercle de pierres” qu’a pris le mot en français.

Ces quelques exemples suffisent à rappeler l’importance reconnue de l’ouvrage de Cambry pour la détermination de la nomenclature des mégalithes en français. Il n’y a donc pas à douter que ce soit lui qui ait introduit *galgal* dans les références des archéologues préhistoriens et qui, avec sa définition de “amas de pierres”, ait orienté l’usage que ses successeurs ont déterminé. L’origine biblique et hébraïque que les préhistoriens lui ont continuellement accordée a pris son départ dans le texte de Cambry dont la pertinence a été au moins une fois ensuite éprouvée par un autre préhistorien, comme on l’a vu. Mais, apparemment, c’est Mahé qui le premier a importé, en 1825, le mot dans la nomenclature générale des monuments mégalithiques. Le chanoine breton n’aura pas hésité à baptiser d’un nom biblique un type de *monuments celtiques*, certains de ses prédécesseurs y faisaient bien quelquefois sculpter des croix. Finalement le mot français *galgal* n’est pas à proprement parler un emprunt à l’hébreu. C’est un déonomastique du nom de lieu biblique français *Galgal*, le correspondant de l’hébreu *Gilgal*, par l’intermédiaire d’une étymologie savante approximative.

### 1.5. L’aveuglement lexicographique

Si la lexicographie a été incapable de voir et d’interpréter les indications que les archéologues n’ont cessé de publier, c’est qu’elle s’était fait sa propre opinion dès le début, aveuglée par la celtomanie. Le monde savant s’est persuadé à partir du 18<sup>e</sup> siècle, d’abord en Grande-Bretagne, et de là en France (cf. Dottin 1915: 386-389) par une retombée imprévue de l’anglomanie, que les mégalithes étaient des « monuments druidiques » ou des « monuments celtiques » qui avaient été érigés par des populations de langue celtique. Dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle cette hypothèse a été rejetée



par les préhistoriens qui ont établi que le mégalithisme était étranger aux Celtes et que les mégalithes ont été érigés en Europe de l'Ouest bien avant leur arrivée. Dès cette époque les archéologues avaient démontré l'erreur des «monuments prétendus celtiques, et qui seraient plus rationnellement et plus justement classés sous la dénomination de *monuments cyclopéens*» (Henry, «Sur l'origine des monuments en pierres brutes désignés sous le nom de monuments celtiques ou druidiques», in *Revue archéologique*, tome 7, première partie; Paris, 1850, p. 483). Et, au cours de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, s'implante en français le terme générique de *mégalithe*, antérieurement adopté en anglais et en allemand, qui a l'avantage de ne pas préjuger de l'origine ethnique de ce type de monuments.

Mais cet acquis scientifique, au moins en France, n'a pas réussi à éliminer dans l'esprit du public l'ancienne hypothèse. La terminologie ancienne, abandonnée et combattue par les préhistoriens, se perpétuera encore longtemps hors des milieux archéologiques. Voici quelques syntagmes qui attestent que l'ancienne association entre les mégalithes et les populations celtiques est restée vivante chez les non-spécialistes tout au long du 20<sup>e</sup> siècle: *monument celtique* (1911, Barrès, Frantext; Mabire, Jean, *Légendes traditionnelles de Normandie*; Saint-Malo, L'Ancre de Marine, 1997, p. 18), *monument druidique* (1922, Proust, Frantext), *temple druidique* (1928, Blanche, Frantext), *dolmen druidique* (1938, Guéhenno, Frantext), *caverne druidique* (1963, T'sertevens, Frantext). La discordance entre savoir scientifique et opinion commune est telle, en ce domaine, que pour un livre «qui entend mettre en œuvre tous les apports récents des disciplines historiques et des sciences sociales» (Brunaux, Jean-Louis, *Les druides, Des philosophes chez les Barbares*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 21), et notamment montrer au public cultivé que «trois mille ans au moins séparent les constructeurs de mégalithes des premiers Gaulois» (ibid. p. 63), l'éditeur n'a pas craint d'illustrer la couverture par la photo d'un ensemble mégalithique.

La présence massive des mégalithes sur le territoire de la Bretagne de langue celtique et leurs noms français, visiblement empruntés au breton, s'accordent pour empêcher le découplage entre celtisme et mégalithisme dans l'esprit public. Le public cultivé connaît la haute ancienneté des mégalithes, mais de façon si vague que ce savoir flou aura été incapable de contrecarrer la reviviscence de la vieille tradition qu'on doit à la verve de Goscinny dans ses aventures d'*Astérix le Gaulois*. Ces bandes dessinées et les films qu'on en tire continuellement font accepter facilement que la



seule activité productrice du dernier village gaulois ayant résisté à la romanisation ait pu être une «carrière de menhirs». L'image récurrente de l'un des héros, Obélix (dont le nom est d'ailleurs le travestissement d'une dénomination de mégalithe), consacrant son temps libre entre deux aventures à livrer des menhirs, maintient le public dans le cercle enchanté qu'ont tracé les celtomanes d'il y a plus de deux siècles autour des mégalithes. Leur théorie s'est incarnée et Obélix, d'un jet de menhir, a écrasé la Bible!

Il serait temps de faire sa part à l'humour et à la fantaisie et d'envisager sérieusement que la lexicographie relève d'une autre section de la librairie que la bande dessinée. Cela devrait amener les lexicographes à reconnaître enfin l'étymologie que les préhistoriens accordent justement à *galgal* et à éliminer définitivement, à propos des mégalithes, toutes les références au monde celtique, qui ne font qu'entretenir le mythe, dans un certain nombre de définitions telles que: "tumulus mégalithique probablement élevé à la mémoire des guerriers gaulois ou romains" (TLF s. v. *galgal*), "tumulus celtique renfermant une crypte" (Rob 2005 s.v. *galgal*), "monument mégalithique composé de blocs dressés disposés en cercle, parfois autour d'un plus grand, orientés en fonction de la position du soleil levant au moment du solstice, et servant aux rites celtiques et gaulois" (TLF s. v. *cromlech*), "monument mégalithique constitué par une dalle de pierre reposant sur des piliers, utilisé comme autel ou nécropole dans les cultes préhistoriques, celtiques et druidiques" (TLF s. v. *dolmen*), "monticule ou tumulus de terre ou de pierre élevé par les Celtes en Europe, les Tibétains en Asie" (TLF s.v. *cairn*), "monticule ou tumulus celte, fait de terre ou de pierres" (Rob 2005 s.v. *cairn*).

## 2. Jalons pour l'histoire de quelques dénominations de mégalithes

L'exemple de *galgal* montre de façon très nette qu'il est absolument nécessaire de reconstituer dans ses grandes lignes l'histoire de la formation de la terminologie mégalithique avant toute tentative étymologique. Les résultats pour les autres éléments constitutifs de cette terminologie sont certainement moins spectaculaires, mais ils n'en sont pas moins réels. Les notes qui suivent ne concernent que des mots enregistrés par les dictionnaires du français contemporain et pour lesquels la documentation réunie apporte des rectifications quant à leur histoire et/ou leur étymologie. Elles ne traitent pas des dénominations populaires, sur lesquelles voir Reinach (1893b).

### 2.1. alignement

Selon le FEW (5, 352-353, LINEA), ce mot est enregistré dans la lexicographie depuis Bescherelle 1845 au sens de “rangée de pierres brutes élevées par les Druides”, la référence aux druides disparaissant à partir de DG (1890). Les textes le documentent à propos de Carnac près d’un siècle plus tôt, concurremment dans le syntagme: *alignement de pierres* ou absolument: *alignement*.

«C’est en Bretagne que ces pierres admirables se voyent; on ne connoît aucun écrit qui en ait fait mention telles qu’elles sont, et sur ce qui peut leur avoir donné lieu: elles sont placées sur la côte du Sud du *Morbihan*, tout auprès du Bourg de Carnac, où elles occupent au-dessus le terrain le plus élevé en face de la mer, en allant depuis ce Bourg au bras de mer de la Trinité, sur la longueur de 760 toises, où elles sont plantées et alignées comme des rangées d’arbres, sur onze rangs parallèles qui forment des intervalles comme des rues tirées au cordeau [...] Parmi celles qui sont couchées, j’en ai remarqué une à l’extrémité des alignemens vers le couchant, où la pierre est creusée en demi-sphéroïde allongé [...]» (La Sauvagère, Félix-François Le Royer d’Artez de, *Dissertations militaires, extraites du «Journal historique de France»*, sur quelques camps des anciens Romains et sur la fortification depuis la haute antiquité comparée avec la moderne, Amsterdam, 1758, cité par Caylus, Anne Claude Philippe, *Recueil d’antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, Tilliard, tome 6, 1764, pp. 381-382).

«Je crois donc que les pierres de Carnac sont des monumens sépulcraux élevés après une bataille, pour en perpétuer la mémoire et honorer celle des braves morts en cette occasion. Ce n’est pas le seul exemple de tombeaux anciens soumis à un alignement. M. Le Chevalier a vu, en Angleterre, plusieurs barrows funèbres qui avaient cette disposition et Sparmann observa chez les Cafres et chez les Hottentots, plusieurs alignemens parallèles fort longs, composés de rangs de monceaux de pierres diversement espacés [en note: Voyage au Cap de Bonne-Espérance, par André Sparmann, t. III, p. 163]» (Dulaure, Jacques Antoine, *Histoire abrégée de différens cultes; tome premier: Des cultes qui ont précédé et amené l’idolâtrie ou l’adoration des figures humaines*; 2<sup>e</sup> éd.; Paris, Guillaume, 1825, p. 266)

«Un peu au delà de la Chênaie, je trouvai dans un petit bois de pins un alignement de pierres verticales, mais de quelles pierres! La plus haute n’a pas deux pieds de hauteur, et je n’oserois pas les honorer du titre de monument Celtique, si je n’en avois pas vu d’autres encore plus petites qui faisoient partie d’un groupe d’antiquités Gauloises; si elles n’étoient pas dans le voisinage de trois monuments antiques, et si la ligne qu’elles forment n’étoit pas d’environ quatre-vingts pas, comme un autre alignement dont je parlerai bientôt» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 91).

«Les alignements de pierres les plus remarquables et les plus vastes que je connaisse sont ceux de Karnac et d’Ardven dans le département du Morbihan» (*Cours d’antiquités monumentales professé à Caen par M. de Caumont, Histoire de*

*l'art dans l'Ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, tome premier, première partie, Ere celtique*, Paris, Lance, 1830, p. 105).

«Si en outre, comme le prétend Pennant, les tombelles de pierres amoncelées ne renfermaient que des souterrains uniquement destinés à mettre à mort les criminels, il serait assez étonnant d'en trouver un si grand nombre aux environs de Locmariaker. Une seule, ce nous semble, eût suffi pour remplir ce but, deux au plus, tandis qu'outre celle de Gavrennez, on en voit une autre dans une petite île voisine, une troisième près de Port-Navalo, deux très considérables contre Locmariaker (la butte de César et le mont Helen), et une enfin, la plus grande de toutes, près des alignements de Carnac» (Fréminville, M. le chevalier de, «Mémoire sur le monument druidique de l'île de Gavrennez dans le Golfe du Morbihan», in *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères publiés par la Société royale des Antiquaires de France*, Paris, tome 4, 1838, p. 11).

## 2.2. cairn

Selon le TLF, emprunt, attesté d'abord sous la forme *carn* en 1797, puis sous la forme *cairn* depuis 1833, d'un «terme écossais, attesté au sens 1 [«monticule ou tumulus de terre ou de pierre élevé par les Celtes en Europe, les Tibétains en Asie»] sous la forme *carne* dep. le XVI<sup>e</sup> s. (1535 ds *NED*), devenu *cairne*, *cairn* en écossais mod. (1600 *ibid.*), issu du gaélique *carn* “tas de pierre”, auquel correspondent l'a. irl., le kymr. et le bret. *carn* “*id.*”, qui sont peut-être à rattacher à la racine i.-e. *kar-* “dur”». Si *cairn* est la forme courante en anglais, *carn* y est également attesté à l'époque moderne. Le français a emprunté les deux formes de l'anglais, sans chercher à privilégier la forme proprement celtique *carn*, peut-être parce que le breton a perdu le mot (cf. Vendryes 1987: 39-40). FEW 18, 38b, CAIRN. Les exemples suivants antédateraient quelque peu les différentes formes en français et manifestent bien leur origine anglaise.

### (a) *carn*

«Chez les Gaulois, le mot établi pour exprimer le *sacrifice*, signifioit *offrande du gâteau*. Ne passe-t-il pas généralement pour constant, selon le témoignage de Cicéron [en note: *Orat. Pro Marco Fonteio*. 21], que l'usage ordinaire de ces peuples étoit de sacrifier des victimes humaines? Cependant lisez César: quels hommes immoloient-ils sur leurs *carn* ou autels? Des criminels condamnés à la mort par les Druides, tout ensemble prêtres et juges» (Roubaud, Pierre Joseph André, *Nouveaux synonymes françois*; Nouvelle édition; Paris, Bossange, Masson et Besson, tome 4, 1796, p. 123).

### (b) *karn*

«[...] une de ces colonnes de pierre brute connues sous le nom hébridien de *karn*» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 111).

(c) *cairn*

«Le marais de Stanton - Moor, longtemps habité par les Druides, renferme, dit-on des pierres debout (*Rocks idols*), des *Cairns* [...]» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 91).

«*Cairn*; c'est le mot gallois *carn* ou *carnedd* cumulus, *agger lapidum*, amas de pierres; de ce mot vient *Carnac*, qui n'est que l'adjectif possessif de *carn* [...]» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 296).

«Ces tombeaux ont une ressemblance frappante avec les monumens des druides qui subsistent en Bretagne, dans le Cornwall, en Irlande, en Ecosse. Ils sont formés de quatre ou de plusieurs pierres debout, laissant dans leur intérieur une chambre, quelquefois divisée et couverte d'une grande pierre plate; ils sont souvent entourés d'un cercle de pierres plus petites: le colonel Mackensie les appelle cairns (mot écossais, dont j'ignore la signification) indiens; quelques-uns, en Ecosse, sont comme ceux-ci, couverts d'un monticule de terre: il a trouvé dans plusieurs des os, des cendres, des armes, et même des monnaies [...]» (Graham, Maria, *Journal d'un séjour fait aux Indes orientales pendant les années 1809, 1810 et 1811*; traduit de l'anglais; Genève/Paris, Paschoud, 1818, p. 273).

«Une découverte récente, faite en Angleterre, sera la conclusion de cet article. Le journal de Camarthen, du 8 mai 1825, rapporte que M. Holfort, habitant de la principauté de Galles, vient d'y faire percer un Cairn (*un Barrow*), et qu'on y a trouvé des ossements humains dans un vase de terre cuite» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 463).

«[...] au nombre des preuves de l'identité qu'il [= l'auteur] s'efforce d'établir, il cite le fait de la similitude qui existe entre les temples et les monumens érigés en l'honneur de Mercure par les nations payennes et classiques, et les Cairns et les Cromlechs des Gaules et de la Bretagne» (Fr. L., *Compte rendu d'un mémoire de W. H. Payne publié dans la Literary Gazette*, janvier-mai 1829, in *Bulletin des sciences historiques, antiquités, philologie, rédigé par MM. Champollion*, Paris, Firmin Didot, tome 14, 1830, p. 481).

2.3. *ciste*

Frm. *ciste* n. f. «cercueil en pierre, composé d'un caisson de quatre dalles posées de champ, recouvert d'une cinquième et déposé en pleine terre ou sous un tumulus» est un emprunt du latin *cista* «corbeille, coffre» qui date de 1876 selon le TLF, suivi par les dictionnaires Robert. La même étymologie avait été proposée antérieurement par Michel Brézillon (*Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Larousse, 1969, p. 71). Elle remonte à la première insertion de ce mot dans un dictionnaire français, au *Supplément* que Littré donna en 1877 à son Dictionnaire: «Etym. Lat. *cista*; grec κίστη, coffre» et elle a été acceptée par Wartburg (FEW 2, 715b, *cīsta*).

La correspondance formelle est parfaite et elle est tout à fait acceptable sémantiquement. Cependant il y a un étymon beaucoup plus proche, l'anglais *cist*, qui a exactement le même sens et le même emploi dans la

terminologie archéologique: *cist* “A sepulchral chest or chamber excavated in rock or formed of stones or hollowed tree-trunks; *esp.* a stone-coffin formed of slabs placed on edge, and covered on the top by one or more horizontal slabs” (OED<sup>2</sup>), et qui est documenté depuis 1804 (ibid.), très antérieurement aux attestations françaises. De plus l’apparition du mot anglais s’inscrit dans une histoire lexicale propre. Il est clairement issu, par ellipse du second élément, de l’anglais *cistvaen* ou *kistvaen* qui a le même sens et le même emploi et qui est attesté depuis 1715 (OED<sup>2</sup>). Ce dernier est un emprunt du composé gallois *cist faen*, littéralement “coffre de pierre”, dont le premier élément remonte, indirectement, au latin *cista* (cf. Loth 1892: 148-149; Pedersen 1909: 200; Vendryes 1987: 107; Deshayes 2003: 388).

Etant donné leur étymologie par le latin *cista* n. f., les dictionnaires accordent le genre féminin à *ciste*. Mais, dans l’usage, le genre du mot français est fluctuant (voir ci-dessous et TLF), sans doute en partie à cause de ses deux homonymes, *ciste* n. f. “sorte de corbeille” et *ciste* n. m. “arbrisseau des régions méditerranéennes”, mais surtout parce que l’anglais ne favorise aucun des deux genres du français.

L’emprunt à l’anglais est en outre confirmé par le fait que sont attestés en français non seulement l’emprunt total *cist*, mais aussi toute la gamme des formes intermédiaires de l’anglais, le calque anglais du mot gallois *stone cist*, ou bien son calque français *coffre de pierres*, et même plus précocement l’emprunt anglais au gallois *kistvaen*. On notera que ces diverses adaptations, et surtout les plus rares, ont été relevées dans les écrits du même milieu des préhistoriens de la Société Polymathique du Morbihan. Il faut en outre remarquer que l’origine de cet ensemble lexical a été explicitement signalée depuis plus d’un siècle: «*Cists, stone-cists, kistvaens*/ Le second de ces mots est hybride, les deux autres viennent de la Bretagne insulaire» (Reinach 1893b: 41).

L’histoire du français *ciste*, nom de mégalithe, et de ses différentes formes, impose d’en faire une unité indépendante. Dans ce cas, comme dans ceux de la plupart des dénominations mégalithiques, on a affaire à un emprunt à l’anglais.

(a) *ciste* n. f.

«Leurs cistes sont de petites dimensions présentant un carré de 2<sup>m</sup> 20<sup>c</sup> de longueur sur 0<sup>m</sup> 85<sup>c</sup> de largeur. Ils consistent en parallélogrammes formés par quatre dalles debout, deux longues et deux courtes, les dernières occupant et remplissant les deux extrémités de la ciste. [...] Ces cistes sont couvertes par une grosse pierre d’environ 3<sup>m</sup> de longueur sur 1<sup>m</sup> 50<sup>c</sup> de largeur [...]» (*Bulletin de*

la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, Nantes, tome 11, 1872, p. 42).

(b) ciste n. m.

«Aux grands dolmens, sépultures par inhumation dont nous avons quelques exemples dans le pays, avaient succédé probablement des tumulus «à petits cistes» ou cellules sépulcrales à incinération [...]» (*Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy*, Le Puy, vol. 31, 1874, p. 140).

(c) cist n.

Gaillard, Félix, *Les Deux cists du Mané Groh' et de Bovelane, Erdeven, 30 juillet 1883. Une exploration archéologique à l'île de Téviec, 28 août 1883. Les cists des bois du Puço, Erdeven, 7 septembre 1883. Rapports déposés à la Commission des monuments mégalithiques, à la Société d'anthropologie, à Paris, et à la Société polymathique, à Vannes, par Félix Gaillard, Vannes, Galles, 1884.*

(d) stone cist

Closmadeuc, Gustave de, *Découverte de Stone-cists à Bec-er-Vill (Quiberon). Rapport par le Dr G. de Closmadeuc (avril 1886), Vannes, Galles, 1886.*

(e) coffre de pierres

Gaillard, Félix, *Fouilles du dolmen de Rogarte près de la Madeleine et du coffre de pierres du dolmen de la Madeleine en Carnac, 20 novembre 1883. Rapport déposé à la Commission des monuments mégalithiques, à la Société d'anthropologie, à Paris, et à la Société polymathique, à Vannes, par Félix Gaillard, Vannes, Galles, 1884.*

(f) kist-vaen

«Le kist vean et le cromlech sont souvent mis l'un pour l'autre [...] Le cromlech ou la table de pierres est une pierre plate placée en travers de deux autres et quelquefois plus, qui sont mises perpendiculairement. Elles sont toutes appelées par Stukeley et les autres auteurs, kist-vean» (Strutt, Joseph, *Angleterre ancienne, ou Tableau des mœurs, usages, armes, habillemens, etc. des anciens habitants de l'Angleterre...*; ouvrage traduit de l'anglais par M. Boulard; Paris, Maradan, vol. 1, 1789, p. 150; cité d'après Barbier 1928: 212).

«Outre les collines funéraires dont nous avons déjà parlé, les Danois et les Saxons érigeaient d'autres monumens. Les uns, appelés par les Anglo-Saxons, *Cromlechs*, ou tables de pierres, sont des pierres plates, placées en travers sur deux ou trois autres, élevées perpendiculairement: les autres sont des coffres de pierre (*Kist-vean*)» (Montbron, Joseph-Chérade, *Les Scandinaves, Poème, Traduit du swéo-gothique, Suivi d'observations sur les mœurs et la religion des anciens Peuples de l'Europe barbare*, Paris, Maradan, tome 2, 1801, pp. 322-323).



« Dans les contrées où les monuments Celtiques se sont conservés on trouve des carrés longs formés par des pierres verticales et contiguës, sur lesquelles sont placées horizontalement et transversalement des tables de pierre en forme de toits. Ces maisonnettes rustiques sont quelquefois coupées au milieu par une roche, comme par un mur de refend. Ordinairement une large pierre ferme une de leurs extrémités, tandis que l'autre demeure ouverte et tournée vers l'orient. Mais on rencontre aussi des édifices de cette nature qui sont clos de tous les côtés, auquel cas les Anglois les nomment Kist-vean, mots qui signifient coffre de pierre » (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 34).

« KIST-VEAN, du gallois et du breton *kest*, coffre, corbeille, et *vean* en composition pour *mean*, pierre. On regarde les *Kist-veans* comme les plus anciens monuments de pierres. C'est le nom que donnent les Anglo-Saxons à certains dolmens. Selon Strutt, ce sont les mêmes monuments que les *karns* qui étaient, dit-il, les tombeaux des gens les plus distingués » (Jéhan, Louis-François, *La Bretagne, Esquisses pittoresques et archéologiques, Origines celtiques et nouvelle interprétation des monuments, Vues ethnographiques, Druidisme et traditions primitives*, Tours, Cattier, 1863, p. 443).

#### 2.4. cromlech

Comme l'a montré Barbier (1928: 211-214), c'est un emprunt à l'anglais qui a pris un sens particulier en français sous l'influence de Cambry, voir ci-dessus. Les citations rapportées montrent que c'est à l'intérieur de l'Académie celtique que s'est diffusé le sens nouveau et que les celto-manes français n'ont eu de cesse de « bretonniser » le mot.

« Un cromlech est le nom celtique d'un monument de la religion druidique, composé de 7 ou 12 peulvan ou obélisques bruts, dont un plus élevé au milieu » (Johanneau, Eloi, « Description de la médaille de l'Académie celtique », in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dentu, tome 1, 1807, p. 398).

« Avant d'y arriver, je trouvai, près de Gellainville, autre village entre Chartres et Berchères, un cromlech [...], ou cercle de pierre composé de douze blocs de grès brut, posés sur le sol, et disposés en forme d'ellipse, dont le grand diamètre était de soixante-cinq pieds » (Fréminville, M. de, « Sur les monuments druidiques du Pays chartrain », in *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères publiées par la Société royale des antiquaires de France*, Paris, Smith, tome 2, 1820, p. 177)

« Ce nom de Cromlech est composé de *croumm* ou *crom*, qui en Breton signifie *courbe*, et de *lech* qui signifie *lieu* et *pierre*; de sorte que Cromlech veut dire lieu courbe ou pierre courbe, c'est-à-dire circulaire. En Angleterre on donne ce nom à d'autres monuments » (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 35)

« Ce sont des noms empruntés au breton actuel, ce qui pourrait faire croire que cette langue n'était pas celle des hommes qui les ont érigés. Menhir (pour *mean-hîr*) signifie seulement *pierre-longue*; Peül-van (pour *peül-mean*) se traduit par *pilier-pierre*; Dolmen (pour *taöl-mean*) veut dire *table de pierre*; Kroumm-

leac'h est composé de *kroumm*, courbe, courbé, et de *leac'h*, lieu, lieu courbé, arqué, c'est-à-dire où il y a des pierres disposées en cercle» (Jéhan, Louis-François, *La Bretagne, Esquisses pittoresques et archéologiques, Origines celtiques et nouvelle interprétation des monuments, Vues ethnographiques, Druidisme et traditions primitives*, Tours, Cattier, 1863, pp. 190-191).

### 2.5. lichaven

Le mot français est un emprunt au breton par l'intermédiaire de mentions sous la plume d'André-François Boureau-Deslandes (1690-1757) d'un terme breton (v. ci-dessous et TLF), qui doit être aussi la source du Britannique Cleland (voir ci-dessous). D'une part, les monuments décrits par Deslandes sont introuvables en Bretagne: «J'ai fait des enquêtes pour découvrir cette plaine sans avoir pu y réussir» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 38). D'autre part, les formes que cite Deslandes sont fautives. La source qu'il a utilisée devait comporter une forme semblable à celle notée par Roussel à la fin du 17<sup>e</sup> siècle et rapportée par Le Pelletier: *liac'h ven*, poursuivie dans les dictionnaires par *liac'hvaen* (Hemon 1978), et, sans doute plus justement, par *lia-vaen*, qui correspond à la notation phonétique moderne (Favereau 2000: 478) et à la forme *lia* du premier élément en vieux breton (Deshayes 2003: 463); voir Loth (1927: 283-293) pour l'histoire de ce mot. De toute façon la graphie donnée par Le Pelletier implique une forme \*[liax'vẽ:n] qui ne s'accorde pas avec les graphies qui ont été adoptées en français. Les formes françaises sont des formes lues par Deslandes et diffusées par Caylus, qui n'ont jamais été remodelées sur les formes réelles et qui sont tout à fait artificielles. On trouvera ci-dessous des attestations en français plus précoces que la première rapportée par le TLF: 1848.

#### (a) Comme un mot breton:

bret. *lichaven* ou *leck-a-ven* (1737, DESLANDES, *Hist. crit. de la philos.*, t. 1, p. 28, cité par le TLF).

«Du côté d'Auray, dans une plaine couverte de houx et d'arbrisseaux épineux, on trouve 150 à 180 pierres arrangées trois par trois dont deux sont enfoncées perpendiculairement dans la terre, et la troisième par-dessus, mise de travers: ce qui forme une véritable porte. Ces pierres ont un air brut et raboteux, mais leur arrangement uniforme n'en est pas moins singulier. Les gens du pays presque aussi brutes que leurs pierres nomment ces portes *lichaven* ou *leck-à-ven* et ils s'imaginent par une imbécile crédulité qu'en y allant à certains jours marqués et y menant leurs troupeaux ils se préserveront de toutes sortes de maléfices» (Boureau-Deslandes, André-François, *Recueil de différens traités de physique et d'histoires naturelles propres à perfectionner ces deux sciences*, Paris, Quillau, vol. 2, 1753, p. 42, cité d'après Loth 1927: 284-285) [Le même texte a été cité par Caylus, Anne Claude Philippe, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques,*

grecques, romaines et gauloises, Paris, Tilliard, tome 6, 1764, p. 380, qui a porté cette référence à la connaissance des préhistoriens].

«*Liac'h, liah*. M. Roussel croyoit que ce n'étoit que certaines pierres brutes posées les unes sur les autres, en forme de petites loges et que c'étoient des temples d'idolâtres. Il remarque encore que l'on dit communément *liac'h ven*» (Dom Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, Delaguette, 1752, p. 534, cité d'après Barbier 1928: 211-212).

«However, in the *Carnac of Britany*, there are extant some antient stone-monuments, which, if not exactly *Cromlechs*, or if only *Gorswydhs*, *Barpens*, or head-seats of the Druid barons, or judges, afford, in the name current for them in that country, a satisfactory conjecture, as to the meaning and propriety of certain monuments of something of that nature here in Britain, being called *Cromlechs*; of which the capital *Lech*, or impost-stone, gives the name to the whole of the monument itself, as well as of the *area* or circle, which it serves to crown; upon the same principle that in Britany, *Lech-a-ven*, or *Lig-a-pen*, which signifies the stone lying a-top, was the generical name of the impost, or architrave stone, supported by two or more jambages. [...] our *Cromlechs*, or *Lechs*, bearing on three jambages, [...] were certainly not so called from the circumstance of the people *bowing* to them, out of veneration which they probably paid to them, and without in the least denying that the sillable *crom* implies the idea of bowing, from *cir* (*incurvation*), but because the derivation presents itself more naturally in its analogy to the word *Lech-a-pen*, or *Lech-a-ven*, used for any impost-stone. / *Cromlech* appears then a contraction of *Cir-hum-lech*, or *Cir-um-lech*; *Cir*, circle; *hum*, on; *Lech*, the stone lying on the top of the circle. This *impost-lech*, or *top-stone*, would then unforcedly give its name to the whole monument, because, in that very stone, there resided capitally the sacredness, which it communicated to the stones that supported it, and to the circle or area which it covered, or as far as its influence extended» (Cleland, John, *Specimen of an Etymological Vocabulary or, Essay, By means of the Analitic Method, to Retrieve the Ancient Celtic*; London, Davis, 1758, pp. 129-130). [Il décompose le mot breton comme *lech* «pierre» + *a* prép. + *pen* «sommets», qui serait le correspondant de gallois *cromlech*, mais avec un ordre inverse des substantifs composants].

«Deslandes, recueil, 1753, dit que près d'Auray on trouve cent cinquante ou cent-quatre-vingt [sic] pierres druidiques arrangées trois à trois, que les gens du pays nomment Lieaven [sic] ou Leek-aven. «Ils s'imaginent qu'en y allant à certains jours marqués, et y menant leurs troupeaux, ils se préserveront de toutes sortes de maladies.» / C'est à Carnac» (Jacques Cambry, *Voyage dans le Finistère ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Le Cercle social, 1798, tome 3, p. 215).

«*lichaven*, bret. 305» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 390).

«Les Bas-Bretons les appellent Dolmin, Lichaven ou Leck-a-ven» (Dulaure, Jacques Antoine, *Histoire abrégée de différens cultes; tome premier: Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie ou l'adoration des figures humaines*; 2<sup>e</sup> éd.; Paris, Guillaume, 1825, p. 265).

(b) *Comme mot français*:

«Du côté d'Auray, dans une grande plaine, dit Deslandes, on trouve cent cinquante ou cent quatre-vingts pierres, arrangées trois à trois, dont deux sont enfoncées perpendiculairement dans la terre, et la troisième est mise par-dessus de travers; ce qui forme une véritable porte. Les gens du pays nomment ces portes lichaven, ou leek-a-ven [en note: *Recueil de Traités de physique*, tom. II, pag. 42]. Voilà encore une dénomination qui, tout âpre et toute rude qu'elle est, me devient nécessaire, puisque notre langue n'en a point de correspondante. Je m'en empare donc; et, en l'adoucissant un peu, j'appellerai *lécavènes* ces couples de colonnes brutes, surmontées d'une architrave rustique. [...] comme il en est qui diffèrent entre eux par la forme, et surtout par la grandeur, j'en ferai deux classes; l'une composée de ceux dont je viens de parler, et dont la hauteur indéterminée va quelque fois jusqu'à plus de sept à huit mètres (vingt à vingt-cinq pieds); l'autre, plus petite, et qui ordinairement n'a guère qu'un mètre d'élévation. Les premiers représentent une haute et immense porte, avec son chambranle et sa traverse; les seconds, une table gigantesque posée sur ses pieds» (Legrand d'Aussy, Pierre Jean-Baptiste, *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales et les ornements extérieurs qui en divers temps y furent employés, sur les embaumements, sur les tombeaux des rois francs dans la ci-devant église de Saint-Germain des Prés, et sur un projet de fouilles à faire dans nos départements, par le citoyen Legrand d'Aussy, lu à l'Institut national le 7 ventôse an VII*; Paris, Baudouin, 1799, pp. 563-564).

«On trouve quelquefois deux pierres verticales couvertes d'une troisième en forme de linteau, ce qui offre la figure d'une entrée de porte. C'est à cette sorte de monument qu'on donne le nom de Lichaven ou Lechaven» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 38).

«On trouve quelquefois deux pierres verticales couvertes d'une troisième en forme de linteau, ce qui offre la figure d'une entrée de porte. C'est ce qu'on appelle lichaven ou lechaven» (M. Athenas, *Compte rendu de l'Essai sur les antiquités du Morbihan*, par Mr. J. Mahé, in *Le Lycée armoricain*, Nantes, Mellinet-Malassis, tome 7, 1826, p. 104).

«lichavens» (*Cours d'antiquités monumentales professé à Caen par M. de Caumont, Histoire de l'art dans l'Ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, tome premier, première partie, Ere celtique*, Paris, Lance, 1830, p. 74). [Voir la citation sous trilithe, ci-dessous].

2.6. *mégalithe*

«Comp. des élém. formants *méga-* "de très grandes dimensions" et *-lithe* (cf. angl. *megalith*, 1853 ds *NED*)» et attesté depuis 1867, selon le TLF. Manque FEW 6/1, 641a, MÉGAS. Le mot est enregistré comme emprunt à l'anglais *megalith* par Rey-Debove/Gagnon (1980: 571-572); manque Höfler (1982).

La première attestation répertoriée ci-dessous se rencontre la même année que celle de *mégalithique* et sous la plume d'un polygraphe en rela-

tion de travail avec ceux qui paraissent être les introducteurs de l'adjectif: Louis-François Jéhan est membre à cette époque de la *Société Polymathique du Morbihan* (cf. *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, Année 1864*, Vannes, Galles, 1864, p. 2) et il publie dans l'organe de celle-ci (Jéhan, L.-F. «Les monuments primitifs de la Bretagne-Armorique comparés à ceux de la même période en Angleterre, en Irlande, en Danemarck, etc.», *ibid.* pp. 14-24).

Le mot ne semble pas pouvoir avoir été formé indépendamment de l'anglais, où l'existence de *megalith* semble liée à celle de *megalithic* qui lui est antérieur. Le médecin Gilbert Breschet avait antérieurement créé le mot dans sa terminologie de l'anatomie de l'oreille interne, parallèlement à *paralithe*, *microlithe* et *otolithe*, mais seul ce dernier a été durable: «Un de ces trois otolithes est beaucoup plus grand que les deux autres, si bien que beaucoup d'anatomistes n'ont jamais aperçu ces deux derniers; ce grand otolithe que nous désignerons sous le nom spécifique de *mégallithe*, occupe seul le sac, quand il existe un cysticule; mais lorsque ce dernier n'existe pas et que le sac renferme deux pierres, le mégallithe est antérieur» (Breschet, «Etudes anatomiques et physiologiques de l'organe de l'ouïe et de l'audition dans l'homme et les animaux vertébrés», in *Annales des sciences naturelles*, Paris, Crochard, tome 29, 1833, p. 191).

«On est accoutumé à entendre appeler monuments *druidiques* les dolmens, les menhirs, les kroumm-leac'hs, les tumulus, si communs dans l'ouest et le nord de l'Europe. Nous avons déjà plus d'une fois laissé entrevoir l'opinion qui fait remonter l'origine de ces monuments à une époque bien antérieure à l'introduction du druidisme dans les Gaules. [...] Les rites druidiques ne paraissent avoir aucun rapport avec ces pierres mystérieuses. A l'époque où vivaient les druides, déjà l'origine de ces mégallithes se perdait dans la nuit des siècles; et cette origine, les Gaulois eux-mêmes l'ignoraient absolument au temps de la conquête de leur pays par les Romains» (Jéhan, Louis-François, *La Bretagne, Esquisses pittoresques et archéologiques, Origines celtiques et nouvelle interprétation des monuments, Vues ethnographiques, Druidisme et traditions primitives*, Tours, Cattier, 1863, pp. 305-306).

«Les mégallithes sont des blocs bruts, ou grossièrement ébauchés [...] Les mégallithes appartiennent donc proprement au premier âge de la civilisation [...] Le mégallithe au contraire n'a, d'un âge à l'autre, point changé et est demeuré» (Rougemont, Frédéric de, *L'âge du bronze ou les Sémites en Orient: matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité*, Paris, Didier, 1866, p. 47).

«Les peuples sémitiques, Allophyles, Phérésiens, Philistins, Phéniciens, se sont propagés sur les côtes européennes et africaines de la Méditerranée occidentale, apportant avec eux leur métallurgie du bronze, leurs verroteries, leurs mégallithes ou constructions cyclopéennes, ainsi que leurs dieux et leur culte» (Adrien Péladan fils, Compte rendu du livre de Frédéric de Rougemont, in *Revue de l'art chrétien, Recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigée par M. l'abbé Corblet*, Arras/Paris, 10<sup>e</sup> année, 1866, p. 655).

### 2.7. *mégalithique*

«1865 (L. DAVY DE CUSSE, Recueil de signes sculptés sur les monuments mégalithiques du Morbihan [titre] ds QUEM. DDL t.18). Dér. de *mégallithe\**; suff. *-ique\** (cf. angl. *megalithic* 1839 ds NED)» selon le TLF. Wartburg s'est prononcé pour une origine anglaise (FEW 6/1, 641a, MÉGAS) en renvoyant à un article MEGALITHIC au tome 18, mais Keller ne semble pas l'avoir suivi, puisqu'on ne trouve pas cet article FEW 18, 84a. Le mot est enregistré comme un emprunt à l'anglais par Rey-Debove/Gagnon (1980: 572) avec comme première attestation l'exemple de 1863 donné ci-dessous; manque Höfler (1982).

Le composé anglais est lié à l'adjectif *lithic*, attesté antérieurement dans le même domaine, à la différence de l'adjectif français *lithique* qui ne l'est que depuis 1930 (Frantext). Le texte de la première attestation française pour *mégalithique* indique bien que le terme est emprunté à l'anglais. La seconde attestation, celle du TLF, se trouve sous la plume d'un archéologue du même milieu scientifique, qui publie dans la même maison que le précédent. La troisième attestation en attribue la paternité à un Allemand. Tous ces indices convergent pour interdire d'y voir un dérivé de formation française. C'est un emprunt à l'anglais *megalithic*, attesté une vingtaine d'années plus tôt, auquel on a recouru et qui s'est répandu lorsque les milieux archéologiques ont définitivement renoncé à l'origine celtique de ces monuments: «C'est au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Paris en 1867 que le terme de monument mégalithique, déjà en usage au sein de la Société polymathique du Morbihan, fut définitivement adopté» (Carthailac 1889: 177). D'autres préhistoriens sont plus précis: «on en attribue l'invention à René Galles» (Reinach 1893b: 34), l'auteur de la première référence ci-dessous.

«Dans l'inconnu où nous marchons, les ressemblances, les analogies que nous rencontrons sont précieuses; il ne faut pas oublier de noter celle-ci [qui vient d'être décrite]: c'est, en effet, en étant très sobres d'hypothèses, très prudents dans nos conclusions, mais en groupant le plus grand nombre possible de faits positifs et constatés, que nous arriverons plus tard (ce but désiré est, selon moi, encore bien loin) à savoir toute la vérité sur ces monuments étranges que je vous proposerais volontiers de ne plus appeler *celtiques*, mais de nommer, avec nos amis d'Irlande, *mégalithiques*. La science sincère (et, de nos jours, il n'y en a plus d'autre) doit éviter l'adoption des noms significatifs qui peuvent consacrer et perpétuer une idée fausse ou douteuse: *celtique* en dit peut-être beaucoup trop, *mégalithique* est plus prudent et cependant caractérise; nous ignorons complètement qui a bâti les dolmens ou dressé les menhirs, mais ces constructions sont bien toutes *composées de grosses pierres*: c'est là leur caractère spécial, c'est par là que leur aspect frappe et étonne; pourquoi n'en déduirait-on pas leur nom?»



(Galles, René, «Note sur le Manné-Lud (Locmariaquer)», in *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, Premier semestre, Année 1863*, Vannes, Galles, 1863, p. 39).

Davy de Cussé, Léon, *Recueil de signes sculptés sur les monuments mégalithiques du Morbihan, relevés et réduits au pantographe*, Vannes, Galles, 1865.

«La question posée au Congrès de Paris [= Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, Paris août 1867] parle de monuments *mégolithiques*. Cette expression n'est pas heureuse et ne paraît pas destinée à passer dans le langage scientifique: elle a été vivement critiquée, notamment par MM. Worsaae et Alf. Maury. La critique est fondée, car l'expression est à la fois trop restreinte et trop générale: trop générale, en ce qu'elle peut s'appliquer à quantité de monuments de *grandes pierres* étrangers à la civilisation qui éleva les dolmens, comme les obélisques d'Egypte, les autels en *ingentes lapides* de l'ancien Testament (Deuter., c. 27, v. 13), sans compter les spéos de la Nubie, le temple monolithique d'Ellora dans l'Inde, etc., etc. Trop restreinte en ce qu'elle s'attache seulement à l'un des éléments de l'architecture des dolmens, etc., la dimension des pierres, tandis que l'absence de toute façon et la surface fruste et brute de ces pierres sont bien plus caractéristiques. / M. Pruner-Bey est l'auteur de cette expression de monuments *mégolithiques*; mais, d'après ce qu'il a bien voulu dire à l'auteur de cette notice, il s'était bien gardé d'y attacher un sens technique et absolu; il l'avait employée d'une manière toute relative; par exemple, en parlant des monuments mégalithiques des côtes de Bretagne, cas d'application où l'expression échappe à toute critique. / D'ailleurs, pourquoi donner un nom grec à ces monuments sur lesquels les Grecs, si l'on excepte peut-être les seuls Strabon et Arrien (Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, tome I), ont gardé un silence complet, et qu'ils n'ont probablement pas connus ou au moins remarqués? / Disons donc tout simplement: monuments de pierres brutes, frustes, non façonnées, non taillées, etc.» (Schuermans, H., «Antiquité des dolmens et autres monuments de pierres brutes», in *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, Tongres, Collée, tome 8, 1867, pp. 255-256).

## 2.8. *menhir*

Selon le TLF, emprunt, attesté depuis 1807, du composé breton *men hir*, littéralement “pierre longue”. On notera que la première mention faite par un auteur français se réfère à un monument précis, le Menhir de Pontusval, en Plounéour-Trez (Finistère-Nord). Le premier emploi en français, en 1799, paraît s'en inspirer, mais le mot est authentique: «de tous les termes empruntés au breton pour désigner des monuments mégalithiques, seul, *menhir* est d'origine populaire» (Loth 1927: 283). La graphie *menhir* constante depuis 1805 montre que c'est Cambry le véritable introducteur du mot en français. Son choix peut avoir été dicté par les formes galloises et corniques qu'il connaissait et, peut-être aussi, par la qualité de la langue des habitants de Pontusval qu'il a distingués parmi les Bretons: «Un contraste frappant pour l'observateur, est celui qui règne entre la simplicité, le silence, la manière d'être des habitants de Pontusval, du

Correjou, de toute la Bretagne, et la langue qu'ils parlent: dans toutes les parties du monde, on a perdu le sens des mots corrompus qu'on prononce; ils ont ici leur pureté, leur originalité primitive et poétique. Pas une expression dont le sens ne se trouve dans les monosyllabes qui la composent; tout s'explique, tout vit, tout s'anime pour eux; la qualité distinctive qui fit nommer un champ, une maison, une famille, se trouve conservée, après des siècles, par la décomposition facile de ce nom» (Cambry, Jacques, *Voyage dans le Finistère ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Le Cercle social, 1798, tome 2, pp. 57-58). FEW 20, 12a, MENHIR.

(a) *Comme mot celtique:*

«Take a ride into the country: descend into the valley at the head of the bay; fertile in barley, oats, and peas. See two great stones in form of columns, set erect, but quite rude; these are common to many nations; are frequent in *North Wales*, where they are called *main-hirion*, i. e. tall stones, *meini-gwir*, or men pillars, and *lleche*; are frequent in *Cornwall*, and are also found in other parts of our island: their use is of great antiquity; are mentioned in the *Mosaic* writings as memorials of the dead, as monuments of friendship, as marks to distinguish places of worship, or of solemn assemblies [en note: Joshua XXIV 26]» (Pennant, Thomas, *A Tour in Scotland and Voyage to the Hebrides*, 1772, London, White, 1790, pp. 203-204).

«MEANHEAR, Mênheer, Mênhir, the long stone» («An Alphabetical List of the Cornish British Names of Hundreds, Parishes, and Villages in Cornwall», in Pryce, William, *Archæologia cornu-britannica, or an Essay to preserve the ancient Cornish language, containing the rudiments of that dialect in a Cornish grammar and Cornish-English vocabulary*, Sherbone, W. Cruttwell, 1790, non paginé).

«J'oubliois de parler de la plus haute de ces aiguilles, qu'on nomme *ar men ir*: on l'aperçoit de Pontusval; elle s'élève comme un clocher; sa hauteur est de 40 pieds; elle a 4 pieds de diamètre à sa base. Ces pierres étoient consacrées au Soleil» (Cambry, Jacques, *Voyage dans le Finistère ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Le Cercle social, 1798, tome 2, p. 53).

«Pennant place dans l'île d'Arran deux grandes pierres nommées *main-hirion*, pierres» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 105).

«*Main-hirion*; on devoit écrire *mein-hirion*, pluriel de *men-hir* devenu substantif, car les adjectifs en breton n'ont pas de pluriel; ce mot vient de *mein*, pluriel de *mon*, *mean* ou *maen* pierre, et *hir* longue» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 306).

(b) *Comme mot français :*

«En France, où il en existe des quantités immenses, le peuple leur a donné les noms de *pierres levées*, de *pierres debout*, de *hautes bornes*, et autres semblables, tous également vagues et impropres. Elles n'en ont point encore chez nos savans, parce qu'aucun d'eux, jusqu'à ce moment, n'a entrepris de traiter ce sujet, et que

ceux qui en ont parlé, et que je vais faire connaître plus bas, se sont contentés d'en indiquer quelques-unes. / On m'a dit qu'en bas-breton ces obélisques bruts s'appellent *ar-men-ir* [en note: *Ar-men-ir*, littéralement *la pierre longue*. *Ar* dans la langue bretonne, de même qu'*al* dans la langue arabe, est l'article défini qui répond à notre *le, la*; le transporter dans notre langue en y joignant le nôtre, serait une faute, parce que ce serait employer deux articles au lieu d'un. Je dirai donc le *menir*, et non l'*almenir* [sic]; de même qu'on dit le *koran* et non l'*alkoran*.] J'adopte d'autant plus volontiers cette expression, qu'avec l'avantage de m'épargner des périphrases, elle m'offre encore celui d'appartenir à la France, et de présenter à l'esprit un sens précis et un mot dont la prononciation n'est pas trop désagréable. [...] Les ménirs n'étant, comme je l'ai remarqué, que des pierres brutes, oblongues, ces pierres devaient se trouver tantôt rondes, tantôt cornues, plates, anguleuses ou pointues, selon les figures diverses que leur avait données la nature. [...] Cependant on peut, généralement parlant, dire des ménirs qu'ils se terminaient en pointe» (Legrand d'Aussy, Pierre Jean-Baptiste, *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales et les ornements extérieurs qui en divers temps y furent employés, sur les embaumements, sur les tombeaux des rois francs dans la ci-devant église de Saint-Germain des Prés, et sur un projet de fouilles à faire dans nos départements, par le citoyen Legrand d'Aussy, lu à l'Institut national le 7 ventôse an VII*; Paris, Baudouin, 1799, pp. 545-6).

«N° 6 *Menhir* ou *peulvan*, avec caractères runiques.

N° 7 *Menhir* de forme obélisque, pris dans *Olaus Magnus*; il paroît avoir été travaillé de main d'homme» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. X).

«La surface de la terre est, en plusieurs endroits, parsemée de blocs de grès énormes. Ces blocs ont servi à élever, dans toute la contrée comprise entre la rive gauche de la Loire, Saumur et les communes de Blaison, Couture et Chemeillé, une quantité considérable de ces momumens appelés, par Legrand d'Aussy, dans son mémoire sur les anciennes sépultures nationales, lu à la deuxième classe de l'Institut, le 7 Ventôse an 7, *Menhirs et Dolmens*» (L. M. Reveillière-Lépeaux, «Extrait d'une lettre de M. Reveillière Lépeaux, Sur une Hache de pierre et autres Monumens druidiques», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 2, 1808, p. 459).

## 2.9. *microlithe*

Le TLF ne donne comme sens à ce substantif, en domaine archéologique, que celui de «outil, arme de pierre taillée de très petite dimension (moins de 2,5 cm) fabriqués par les hommes du Mésolithique» qu'il atteste depuis 1956 et qu'il analyse comme un composé français de *micro-* et *-lithe*. Ce sens peut être documenté quelques décennies plus tôt, parallèlement à l'adjectif *microlithique* (ci-dessous). Il est clairement lié à l'anglais *microlith* «A small stone tool with a sharpened edge used with a haft, characteristic of Mesolithic structures» documenté depuis 1908 (OED<sup>2</sup>). Par contre, l'emploi comme un antonyme de *mégalthie*, attesté à quelques reprises antérieurement, est lié au sens de *microlithique* «carac-

térisé par des petits monuments de pierres brutes” antonyme de *mégalthique* et représente une formation transitoire indépendante, puisqu’elle n’est pas attestée en anglais.

(a) au sens de “petit monument de pierres brutes”:

«MICROLITHE – Monument formé de plusieurs petits blocs de pierre brute» (Société préhistorique de France, *Manuel de recherches préhistoriques*, Paris, Reinwald, 1906, p. 313).

«En effet, à proprement parler, il ne s’agit pas là d’un petit demi-cromlech, mais plutôt d’un demi-cercle de petites pierres. Toutefois si l’on veut bien jeter un coup-d’œil sur notre photogravure (Fig. 2), on verra qu’à la rigueur, à défaut du mot spécial de Microlithe que nous avons longtemps hésité à créer pour ces petits monuments préhistoriques, le terme de demi-cromlech pourrait, provisoirement au moins, convenir» (*L’Homme préhistorique*, Paris, Schleicher, tome 11, 1913, p. 344).

(b) au sens de “outil de pierre taillée”:

«En Australie même des microlithes ont été recueillis» (Rutot, Aimé Louis, *Un essai de reconstitution plastique des races humaines primitives*, Bruxelles, Hayez, 1919, p. 147).

## 2.10. microlithique

Le TLF ne connaît que le sens de “relatif à la fabrication et à l’usage des microlithes” et seulement depuis 1930. Mais ce sens avait été précédé d’un autre sens dans lequel l’adjectif était clairement conçu comme antonymique de *mégalthique* et qui est attesté en anglais dès 1872 dans le syntagme *microlithic architecture* (OED<sup>2</sup>). Le sens de “Of or pertaining to microliths; characterized by the use of microliths” est attesté pour l’anglais *microlithic* depuis 1923 (OED<sup>2</sup>), mais est antérieur: «From the abundance of these microlithic implements at Fère-en-Tardenois (Aisne), accumulations characterised by their presence have been termed *Tardenoisian*» (Geikie, James, *The Antiquity of Man in Europe*, Edinburgh, Oliver & Boyd, 1914, p. 314). Le parallélisme, avec décalage chronologique, entre l’adjectif français et l’adjectif anglais est significatif: *microlithique* est un emprunt à l’anglais.

(a) au sens de “caractérisé par des petits monuments de pierres brutes”:

«Tous ces monuments relèvent de l’architecture microlithique qui n’a jamais été celle du peuple des dolmens» (Paniagua, André de, *Les temps héroïques, Etude préhistorique d’après les origines indo-européennes*, Paris, Leroux, 1901, p. 476).

(b) au sens de “relatif à la fabrication et à l’usage des microlithes”:

«Que penser d’un tel développement mondial de l’industrie microlithique à une époque déterminée de l’industrie humaine?» (Rutot, Aimé Louis, *Un essai de reconstitution plastique des races humaines primitives*, Bruxelles, Hayez, 1919, p. 147).

### 2.11. monolithe

Selon le TLF cet emprunt au latin *monolithus* est attesté, comme adjectif, depuis 1532, mais il reste rare jusqu’en 1803 et le substantif est connu depuis 1813. L’attestation de 1532 (*monolythe*, Gdf 5, 391a) est totalement isolée et ne peut être tenue pour le point de départ du mot en français moderne. Les exemples rapportés ci-dessous antédateraient la continuité de cet emprunt et ils ont en outre la vertu de montrer que c’est au grec μονόλιθος que celui-ci s’est fait et non au latin *monolithus*, comme le veulent le FEW et le TLF. FEW 6/3, 80b, MONOLITHUS.

(a) monolithe adj.

«Le Pharaon Amasis, fit venir des environs d’Elephantine un grand morceau de rocher intérieurement creux, qu’on plaça dans la ville de *Sais* devant le portique du Temple de Minerve. Les Grecs, qui composoient les mots comme ils vouloient, ont appelé cette pierre vuide, une *Chambre monolithe*; mais quelque nom qu’on puisse lui donner, il est manifeste que l’idée en avoit été prise d’une grotte» (Pauw, Cornélius De, *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, Berlin, Decker, tome 2, 1773, p. 45).

«Pour restituer aux mesures de l’antiquité leur juste proportion avec les mesures modernes, les Savans qui ont cherché à faire cette comparaison, auroient désiré, sans doute, que les Anciens eussent érigé un étalon artificiel, authentique & inaltérable par sa nature, tel qu’un rocher monolithe fort dur & fort haut, ou fort large, dont ils auroient disposé une face à recevoir en grand, par des traits imprimés dans la pierre, le prototype commun des mesures pour les y rapporter toutes» (Paucton, Alexis-Jean-Pierre, *Traité des mesures, poids et monnoies des anciens peuples et des modernes*, Paris, Desaint, 1780, p. 5).

(b) monolithe n. m.

«Les frères MANDOUËI et OUSIREI, qui régnèrent avant lui [= Ramsès II], ont laissé pour témoins de leur existence, l’un, le grand obélisque de la Place du Peuple à Rome, enlevé aux ruines d’Héliopolis, par Auguste, seize siècles après l’érection de ce monolithe; l’autre, le beau palais de Kourna, et son admirable tombeau [...]» (Champollion le jeune, *Observations sur le catalogue des manuscrits coptes du musée Borgia à Velletri, ouvrage posthume de Georges Zoega*, Paris, Sajou, 1811, pp. 16-17).

«C’est d’Eléphantine, suivant Hérodote, qu’on tira ce fameux monolithe de *Saïs*, qui avoit vingt-et-une coudées de longueur, et dont le transport exigea trois

ans et deux mille bateliers» (Jomard, E. «Description de l'île d'Eléphantine», in *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, Paris, Buisson, tome 19, 1812, p. 253).

«Nous ne partageons pas cependant l'opinion du rapporteur, qui regarde ce monolythe comme appartenant à un oracle célèbre. Nous avons déjà dit ailleurs que ces temples monolythes étaient uniquement destinés à renfermer les symboles de la Divinité» (Champollion le jeune, *L'Égypte sous les pharaons*, Paris, De Bure, tome 2, 1814, p. 116).

## 2.12. monolithique

Ce synonyme de *monolithe* adj. «fait d'un seul bloc de pierre de grandes dimensions» est attesté depuis 1868, selon le TLF qui en fait un dérivé du substantif *monolithe*. Les textes l'attestent plus tôt, mais d'abord dans des traductions de l'anglais ou sous la plume de bilingues. L'existence de l'adjectif *monolithe* a freiné l'usage de cet emprunt de l'anglais *monolithic*; ce dernier est attesté depuis 1825 (OED<sup>2</sup>) L'application aux mégalithes du néolithique est plus tardive en français. Comparativement, on notera que le sens figuré de *monolithique*, quand l'adjectif qualifie des organisations politiques, est connu seulement depuis 1946 (TLF), tandis qu'il l'est depuis 1920 pour l'anglais *monolithic* (OED<sup>2</sup>).

(a) au sens de «(temple) taillé dans un seul bloc de pierre»:

«Je débarquai le 14 à Gartaas (Hindau de Norden) sur la rive occidentale, qui, dans une longueur de deux milles, offre par intervalles de nombreuses ruines. La première, et la plus méridionale, est un grand édifice carré, de cent cinquante-trois pas; sa plus grande hauteur est de seize pieds; l'épaisseur des murs, de dix. Il y a des portes aux faces du sud et du nord; celle-là est presque au centre; elle est surmontée d'une corniche au-dessus de laquelle on aperçoit un globe ailé et une figure symbolique. En marchant au nord au milieu de blocs de grès, on trouve un passage étroit ouvert par en haut, creusé par l'art; de chaque côté on voit par intervalles des hiéroglyphes grossièrement sculptés, et le dessin d'un temple monolithique» («Journal d'un voyage en remontant le Nil entre Philae et Ibrim en Nubie fait au mois de mai 1814 par le capitaine Light, traduit de l'anglais», in *Nouvelles annales des voyages et des sciences géographiques*, Paris, Gide, tome 2, 1819, p. 51).

«M. Belzoni, dont l'ardeur ne connaît aucun obstacle, a mis à découvert le grand sphinx et trouvé, entre ses jambes, un temple monolithique assez considérable, et un autre plus petit dans l'une de ses griffes» (*Histoire complète des voyages et découvertes en Afrique depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours... par le Dr Leyden et M. Hugh Murrey traduite de l'anglais...*, Paris, Arthus Bertrand, 1821, p. 374).



(b) au sens de “(colonne) taillée dans une seule pierre”:

«La colonne d’Alexandre, véritable merveille monolithique, puisque, monument de granit d’une seule pièce, elle domine la ville et dépasse en hauteur les monolithes de l’Égypte, c’est un Français qui l’a exécutée et placée sur sa base, M. de Monferrant» (*Essai historique sur la succession d’Espagne par le Dr Henri Zöpfl, traduit de l’allemand par le baron de Billing*, Paris, Amyot, 1839, p. 228).

«Cent mille hommes de troupes ont été réunis dans ce quadrilatère, qu’entourent des édifices gigantesques, les plus beaux de Saint-Petersbourg, et qui renferme les deux monuments les plus remarquables de cette ville, – la statue de Pierre le Grand et la colonne monolithique dont nous avons déjà parlé» ([Henningesen, Charles Frederick,] *Révélation sur la Russie, ou L’Empereur Nicolas et son empire en 1844, par un résident anglais, ouvrage traduit par M. Noblet et annoté par M. Cyprien Robert*, Paris, Labitte, vol. 1, 1845, p. 186).

(c) au sens de “(monument) composé d’une seule pierre brute”:

«Pendant la période druidique, que l’on peut croire avoir duré cinq cents ans, l’état sauvage de la société, l’extrême morcellement des populations en trois ou quatre cents hordes ou clans, n’empêchèrent pas les Gaulois d’ériger des monuments monolithiques qui ont résisté au temps et aux hommes autant que ceux de l’Égypte antique» (Moreau de Jonnés, Alexandre, *Statistique des peuples de l’antiquité, Les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs, les Romains et les Gaulois, Économie sociale, civile et domestique de ces peuples*, Paris, Guillaumin, vol. 1, 1851, p. 666).

### 2.13. monument celtique

Sous l’entrée *celtique*, le syntagme *monument celtique* est encore signalé dans le Robert 2001 et le TLF consigne des «pierres brutes, qu’on a nommées [...] celtiques» dans un exemple d’Anatole France. Les quelques exemples ci-dessous montrent que ce syntagme remonte au dernier quart du 18<sup>e</sup> siècle, parallèlement à l’apparition du syntagme synonyme *monument druidique*. Dans l’un et l’autre cas, la première attestation se rencontre dans une traduction de l’anglais ou dans un contexte anglophone.

«L’origine & la destination de ces monumens ont donné lieu à des disputes sans fin parmi les savans. Chacun les attribue à une nation & à une religion selon que son hypothèse favorite s’en accomode le mieux. Ainsi on les trouve désignés dans différens auteurs sous le nom de monumens Celtiques, Pictes, Cambriens, Gothiques, Danois, Saxons. D’autres les attribuent uniquement aux Druides; ce qui est fort commode pour abrégier les recherches & cacher son ignorance» (Coxe, William, *Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, etc.*; traduit de l’anglais par M. P. H. Mallet; Genève, Barde-Manget, tome 2, 1786, p. 301).

«Comme les druides étoient les dépositaires des arts, il ne reste guères de monumens celtiques que dans les endroits qu’ils ont habités; aussi est-ce des

decombres de ces antiques demeures qu'on a tiré les monumens qui attestent leur existence, leur cruauté et l'atrocité de leurs sacrifices» (Laureau, *Histoire de France avant Clovis*, Paris, Lamy, 1786, p. 91).

#### 2.14. monument druidique

L'adjectif *druidique* est un dérivé de *druide*, parallèle de l'anglais *druidic*, tous deux attestés depuis 1773, selon le TLF. La première attestation ci-dessous antédote la forme française d'une dizaine d'années, mais elle se rencontre dans un contexte anglais. D'autre part l'anglais connaît l'emploi de *druid* antéposé en apposition au substantif depuis 1670: *Druid learning*, *Druid altars*, *druid songs*, *Druid stones*, etc. (OED<sup>2</sup>); ces nombreux syntagmes ont dû favoriser en français la diffusion de l'adjectif *druidique* d'un maniement plus facile que les syntagmes *de druide/des druides*. L'application de l'adjectif pour qualifier des mégalithes apparaît d'abord dans des traductions de titres d'articles publiés en anglais. Ces différentes circonstances montrent clairement que l'adjectif français est emprunté à l'anglais.

##### (a) *druidique* adj.:

«Il est rapporté, dans les Livres de Lecan, qui sont une Collection de nos plus authentiques Monumens, que Saint Patrice, le Chef des Missionnaires Romains, ne brûla pas moins de cent quatre-vingt Traités de Théologie Druidique en une seule fois» («Lettre de Charles O'connor, Ecuyer, à un de ses amis à Dublin, datée de Roscommon, le 22 Octobre 1760», in *Journal étranger décembre 1760*, Paris, Quillau, 1760, p. 52).

«Mais ces prêtres persistèrent dans leurs rites. Ils immolèrent en secret des enfans, disant qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; que César n'était grand Pontife qu'à Rome; que la religion Druïdique était la seule véritable, & qu'il n'y avait point de salut sans brûler de petites filles dans de l'ozier, ou sans les égorger dans des grandes cuves» (Voltaire, *Les loix de Minos, tragédie, Avec les notes de Mr. de Morza et plusieurs pièces détachées*, s. l., 1773, pp. 94-95).

##### (b) *monument / pierre druidique*:

«ART. XIX. – Mémoire ultérieur sur quelques monumens druidiques de la province de Darby; par Hayman Rooke, écuyer [...] ART. II. – Eclaircissement de quelques monumens druidiques dans la province de Darby; par le rév. M. Pegge – Ces monumens sont deux pierres qui furent tirées de terre, vers l'an 1760 à Durwood, où elles étoient à côté d'une grande urne, à moitié remplie d'ossemens brûlés. On croit qu'elles ont servi à moudre du grain, avant que les moulins fussent inventés» (Compte rendu des volumes 6 et 7 de *Archæologia, or Miscellany Tracts...*, London, White, in *L'esprit des journaux français et étrangers*, Paris, Valade, tome 3, quinzième année, mars 1786, pp. 83 et 87).

«Ce n'est ni dans l'Islande, ni dans Thulé, ni dans l'Angleterre inconnue des Gaulois eux-mêmes, pratiqué par les seuls Bretons armoricains, ni dans l'Irlande qu'il faut placer le théâtre de ces merveilles. Les Sènes gauloises, la baye des Trép[as]és, l'enfer de Plogoff, la tradition, les cris des morts et des noyés qu'on croit encore entendre dans l'île de Sein, cette multitude de pierres druidiques, d'éguilles élevées, consacrées au génie du soleil par la piété de nos pères» (Cambry, Jacques, *Voyage dans le Finistère ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Le Cercle social, 1798, tome 2, p. 244).

«Monumens druidiques des départemens de la Sarthe et de la Mayenne [...] Une vaste lande entre Oisé et Saint-Jean-de-la-Motte, offre un grand nombre de monumens druidiques» (Renouard, Pierre, *Essais historiques et littéraires sur la ci-devant province du Maine divisés par époques*, Le Mans, Fleuriot, tome 1, 1811, pp. 5 et 9).

Freminville, chevalier de, «Mémoire sur les monumens druidiques du département du Morbihan», in *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères publiés par la Société royale des Antiquaires de France*, Paris, Selligie, tome 8, 1829, p. 128-156.

«Ce ne sont plus des monuments druidiques; cette qualification, qui leur a été acquise par un long usage en France et en Angleterre, est aujourd'hui complètement abandonnée. Sont-ils l'œuvre des Celtes, et peut-on leur conserver l'épithète de celtiques qu'on leur a donnée si longtemps? Cette opinion est combattue aujourd'hui par quelques archéologues, mais la dénomination de Celtes, comme on le voit dans les auteurs anciens de la Grèce et de Rome, a été de tout temps bien élastique et bien vague» (Jéhan, Louis-François, «Les monuments primitifs de la Bretagne-Armorique comparés à ceux de la même période en Angleterre, en Irlande, en Danemarck, etc.», in *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, Année 1864*, Vannes, Galles, 1864, p. 23).

## 2.15. *peulven*

Selon le TLF, ce mot est attesté seulement depuis 1807, sous la forme *peulvan*, et depuis 1833 sous celle de *peulven*. Les citations ci-dessous antédateraient ces formes de l'emprunt français au breton. Le breton *peulvan* est un «mot en usage en Basse Cornouaille» (Ernault 1895: 483) qui a subi, déjà en breton, l'influence de *men/maen* "pierre", cf. mbret. *pelvain* (1443, Deshayes 2003: 575). En tout cas, très tôt, c'est la forme *peulven* qui a pris le dessus en français. FEW 20, 14b, PEULVAN.

### (a) *peulvan*:

«Menhir ou *peulvan*, avec caractères ruiniques» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. X).

«[...] onze rangs de *peulvan*, au nombre de quatre mille, sur un espace de trois lieues, à Carnac» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 407).

(b) *peulven*:

«Les colonnes vraiment religieuses s'appellent en breton MIN-HIR, *pierrre longue*, ou PEUL-VEN, *pilier de pierre*, jadis MIN-SAO, *pierrre levée*, nom du fameux monument de Poitiers» («Lettre 16<sup>e</sup> sur les pierres druidiques, Extraite de l'ouvrage manuscrit de M. Baudoin, intitulé: Recherches sur l'Armorique, suivie de quelques Observations critiques sur les étymologies de l'Auteur, par M. Eloi Johanneau», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 3, 1809, p. 211).

«Aux époques fixées par leur calendrier, les habitants de chaque canton se réunissaient autour de leur pyramide, qui était un véritable peulven, et s'y livraient à des exercices religieux qui n'avaient rien d'austère ni de farouche: c'étaient des jeux, des danses, des luttes propres à maintenir la vigueur et l'agilité du corps» (Ledru, A. P., «Mémoire sur les cérémonies religieuses et le vocabulaire des Guanches, premiers habitants des Iles Canaries», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 4, 1809, p. 223).

2.16. *téménos*

Les dictionnaires ne connaissent cet emprunt total au grec que comme terme d'antiquité classique: *téménos* «terrain sacré fermé par une enceinte, sur lequel sont souvent édifiés des autels, des temples» (depuis 1832, TLF). L'emprunt est légèrement plus ancien. Le chanoine Mahé l'a adapté pour dénommer des enceintes préhistoriques et le mot a connu chez les préhistoriens un succès qui n'a guère dépassé le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, cf. Reinach (1893b: 43).

(a) *temenos* / *téménos*:

«Ce bas-relief, qui orne un sarcophage du palais Accoramboni à Rome, est divisé en trois scènes, dont la première occupe le milieu; une *Furie* agite un flambeau ardent, autour duquel est entortillé un *serpent*, et porte un *fouet*; elle tourmente *Oreste*, qui est tombé par terre, près du *temenos* (de l'enceinte) d'un temple, et qui tient l'*épée*, instrument funeste de son matricide» (Millin, Aubin-Louis, *Galerie mythologique*, Paris, Soyer, tome 2, 1811, p. 106).

«C'est par conséquent à Bacchus *Académos*, ou le remède du peuple, c'est-à-dire au soleil bienfaisant des signes ascendants, que l'*académie* et ses jardins furent consacrés; comme le *lycée* et son *téménos* ou lucus était consacré à Apollon *Lycéen*, dont le nom vient de λύκος loup, c'est-à-dire au soleil ravisseur ou destructeur des signes descendants» (Courtin, *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Mongie, tome 1, 1823, p. 120-121).

(b) *témène*:

«On voit aussi dans le Morbihan un bon nombre d'enceintes que le vulgaire regarde comme des camps. Elles sont toutes closes par de gros sillons de terre quelquefois mêlée de cailloux, et hautes de quelques pieds. Mais auprès de

Lanveoc'h, dans le Finistère, il s'en trouve une qui est fermée par des roches *juxtà* posées. Quelquefois ces enceintes sont des carrés longs, plus souvent des ellipses. A Mendon il y en a deux de forme circulaire, et au milieu d'une des deux subsiste encore un Dolmen, c'est-à-dire un autel. / Je pense que ces enclos étoient parmi les Venètes, comme parmi les Grecs et les Romains, des lieux destinés à l'exercice du culte des dieux; de sorte qu'ils étoient en petit ce que l'enceinte de Carnac étoit en grand. Dans les jours solennels, les principaux de la nation se réunissoient à Carnac; et, le reste de l'année, les *témènes* servoient de temples aux habitants des lieux voisins. Le Mallus de Carnac étoit comme une cathédrale, les *témènes* étoient des chapelles cantonales ou domestiques» (Mahé, J., *Essai sur les antiquités du département du Morbihan*, Vannes, Galles, 1825, p. 37).

«Quelquefois un cromlech est entouré de plusieurs autres cercles concentriques. On croit que ces enceintes sacrées étoient destinées aux sacrifices. Quand elles ont une forme irrégulière, carrée, triangulaire ou ovale, on les nomme *témènes*» (Le Bas, Ph., *France, Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Firmin Didot, tome 6, 1842, p. 261).

«D'autres enceintes, circulaires ou carrées, isolées ou groupées, semblent être celles de *témènes* ou lieux sacrés» (Rougemon, Frédéric de, *L'âge du bronze ou les Sémites en Orient: matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité*, Paris, Didier, 1866, p. 22).

### 2.17. tombelle

Mot enregistré dans le TLF comme un terme d'archéologie au sens de "butte qui dénonce un monument funéraire" et dont l'emploi est continu depuis 1808. Les attestations ci-dessous indiquent le milieu dans lequel cette dénomination s'est implantée et d'où elle s'est diffusée, l'Académie celtique. Les attestations antérieures au 18<sup>e</sup> siècle qu'on en a sont rares: les données cumulées du Godefroy et du Tobler-Lommatzsch se limitent à *tombele* "tertre, tumulus" chez Jean de Condé (Hainaut 1<sup>er</sup> tiers du 14<sup>e</sup> s.) et *tombelle* "monticule" à Béthune en 1625; encore dans ce dernier cas paraît-il s'agir d'un nom de lieu («seant a le haulte bonne que l'on dict les tombelles»). On peut y ajouter le diminutif *tombelette* noté à Beauvais en 1387 et à Guise en 1604. Les données toponymiques couvrent une aire plus large: *tombelle* est bien attesté dans la toponymie de la Wallonie (voir Herbillon 1946) et dans la moitié nord de la France. Sur les 60 exemples que comportent les cartes de l'IGN (<http://www.ign.fr/>), 44 sont en quelque sorte en continuité avec ceux de Belgique (Aisne 25, Somme 13, Pas-de-Calais 4, Nord 1, Oise 1) et deux autres noyaux se dessinent en Champagne (Marne 3, Aube 3, Yonne 1) et dans le Centre (Loiret 4, Loir-et-Cher 2, Cher 1). Enfin 2 toponymes sont isolés dans l'Ille-et-Vilaine et la Creuse. Une variante *tomelle* est attestée à 30 exemplaires; elle a son centre en Champagne (Marne 11, Aube 9, Ardennes 6, Yonne 1, Meuse 2)

et est isolée dans le centre (Cher 1). Les données dialectales concordent avec ces localisations: Sologne *tombelle* "monticule" Jaubert, ard. *tomelle* "butte" (FEW 13/2, 410b, TŪMBA), si l'on y ajoute: picard *tombelle* "monticule factice d'une forme conique ou arrondie, d'une hauteur de 12 à 15 mètres. Elles sont très-communes en Picardie et surtout dans l'arrondissement de Saint-Quentin" (Corblet 1851) et champenois *tomelle* "butte de terre, plus spécialement tumulus" (Crouvezier 1975). L'indication fournie dans la première attestation ci-dessous, qui n'a pu être vérifiée, n'est pas à négliger. Aubin-Louis Millin, son auteur, était le directeur de la revue, le *Magasin encyclopédique*, où ce type de monument aurait été signalé pour la première fois par Laurent-Joseph Traullé (1758-1829) qui était un préhistorien vivant à Abbeville et qui y a fait des recherches sur ce sujet (cf., postérieurement, Traullé, *Notice sur les tombes ou tombelles de l'arrondissement d'Abbeville*, Abbeville, Boulanger-Vion, 1823), puisque la Picardie est la zone géographique où le mot est le plus fréquent dans la toponymie. Tout indique que ce mot a été soit emprunté par les préhistoriens à un usage lexical régional soit extrait par eux des mentions toponymiques dont la formation est transparente. Dans la mesure où le lexème n'apparaît que très rarement dans les glossaires dialectaux et plutôt dans ceux qui sont du type «attrape-tout», on est enclin à penser que ces rares mentions lexicales ne sont, aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, que des lexématisations de toponymes régionalement fréquents. Le terme archéologique est vraisemblablement un détoponymique.

«Lorsque nous fûmes parvenus à la lanterne, nous découvrîmes le cours de l'Yonne et les belles campagnes environnantes: nous avions en face la petite chapelle de Saint-Martin-du-Tertre, et une tombelle qui renferme probablement les restes de quelque vaillant Senonois; il y en a une autre auprès, mais qu'on ne peut apercevoir du lieu où nous étions placés. On appelle *tombelles* des élévations de terre en forme de cône, qui ont servi de tombeaux à des chefs gaulois et francs. On en trouve dans toute la France. M. Traullé a très-bien décrit celles des environs d'Abbeville [en note: *Magasin encyclopédique*, ann. I, t. IV, p. 329-341]. Les habitants de Sens qui sont curieux de connoître l'histoire et les antiquités de leur pays, devraient ouvrir une de ces tombelles, pour savoir ce qu'elle contient, et conserver l'autre comme monument» (Millin, Aubin-Louis, *Voyage dans les départemens du Midi de la France*, Paris, Imprimerie impériale, tome 1, 1807, p. 93).

«TOMBELLES / Tombelle de la Villenièrre / Cette tombelle d'une très-grande dimension est située vers le milieu de l'avenue du château de la Villenièrre, qui touche le bourg de la Poéze, à deux myriamètres cinq kilomètres au nord-ouest d'Angers» («Notice des Monumens celtiques visités dans le département de Maine-et-Loire, par Louis-Marie Revellière-Lépeaux, J.-B. Leclerc et Urbain Pilastre, en Octobre 1806», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 2, 1808, p. 169).



«Je vous enverrai, après vendange, mon mémoire sur la motte ou la tombelle de Beaugency, puisque vous paraissez le désirer» («Extrait d'une lettre du même [= J. N. Pellieux] au même [= Eloi Johanneau] sur le même sujet [= sur un ancien tombeau découvert en 1808, près de Beaugency]», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 3, 1809, p. 491).

«Il n'est aucun volume des Mémoires de l'Académie celtique qui ne renferme la description de tombelles existantes dans les différentes contrées de l'empire des Gaules: celle qui fait le sujet de ce Mémoire ne subsiste plus, mais c'est pour cela même qu'elle présente encore plus d'intérêt, puisqu'en l'aplanissant on a pu connaître tout ce qu'elle renfermait dans ses cavités les plus profondes» (Girault, Cl.-Xavier, «Tombelle funéraire de Pouilly-sur-Saône», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 5, 1810, p. 42).

«Mais, dites-vous, ces cadavres auront été entassés ou brûlés dans le lieu du mont Saint Michel, et les pierres de Carnac sont purement honoraires. A cela je répons, que des cadavres trouvés sous une tombelle ne prouvent point la destination de 4000 pierres sous lesquelles on ne trouve rien, et qui sont, la plupart, à 2 ou 3 lieues de distance de cette tombelle» (Johanneau, Eloi, «Des pierres de Carnac», in *Mémoires de l'Académie celtique*, Paris, Dubray, tome 5, 1810, p. 307).

«Ce serait ici le lieu de parler de la Tombelle d'Aunai: monticule de la hauteur d'environ quinze pieds, entièrement formé de terres rapportées, sur le point le plus élevé d'une voie romaine qui conduit de Troyes à Vitry, par Margerites. Suivant l'opinion la plus commune, ces tombelles couvraient, ainsi que le nom paraît l'indiquer, la sépulture de grands personnages, de héros d'un temps inconnu. Mais, à juger de leur destination par leur position assez uniforme, elles pouvaient être destinées à des signaux ou à des points de nivellement. Des pierres calcinées et des charbons, trouvés dans le point-milieu de la base de deux de ces tombelles, que l'on a percées aux environs de Châlons, annoncent qu'elles étaient simplement destinées à marquer des limites: celles peut-être de la Gaule belgique, qui, dans le voisinage de Troyes, roulaient entre l'Aube et la Marne» (Patris-Debreuil, Louis-Marie, éd., *Ephémérides de Grosley*, Paris, Durand/Bruno-Labbé, tome 2, 1811, p. 304) = id. (Grosley, *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes*, Paris, Volland, tome 2, 1812, p. 436).

## 2.18. *trilithe*

Dénomination enregistrée par les dictionnaires depuis Littré 1872: *trilithe* s. m. «monument antique formant une espèce de porte composée de deux pierres verticales qui en supportent une troisième» et traitée comme une formation française par les dictionnaires (LarL 1978; Rob 1986; TLF s.v. *lithe*; manque FEW 5, 375-376, *LITHOS*). En fait il y a deux emprunts. L'emprunt du grec *τρίλιθον* dénomme trois pierres cyclopéennes sur le côté du temple de Jupiter à Baalbek et a le statut de nom propre. Comme dénomination d'un type de monument de la période néolithique, c'est un emprunt à l'anglais *trilithon*, adopté dès 1740 par Stukeley (OED<sup>2</sup>). Dans l'un et l'autre cas, l'emprunt est ou bien total ou bien adapté par élimination de la désinence du substantif neutre grec. L'anglais connaît aussi ce

dernier type sous la forme *trilith* (dep. 1851, OED<sup>2</sup>), mais l'adaptation française s'est faite indépendamment.

(a) *Comme nom d'un temple de Baalbek:*

(α) *trilithon:*

«Quant au *trilithon* [en note: *Trilithon* est un mot Grec qui signifie trois pierres, ou composé de trois pierres. Ce mot a été employé, en parlant du temple de Balbec, par l'auteur du *Chronicon Paschale* et par Jean Malala. [...] R. Wood, auteur de la *Description des ruines de Balbec*, publiée en 1757, a jugé, avec raison, que ce mot indiquoit proprement trois pierres immenses qui se trouvent dans le soubassement du temple, et qui ont été observées par tous les voyageurs], c'est-à-dire aux trois pierres que l'on voit à Héliopolis du désert, ou Balbec, chacune d'elles n'a que quarante coudées de longueur» (Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac, *Relation de l'Égypte par Abd-Allatif, médecin arabe de Bagdad*, Paris, Imprimerie Impériale, 1810, p. 507).

«Quelques pierres du *trilithon* à Balbec ont jusqu'à 60 pieds (19<sup>m</sup> 50) de long» (*Nouveau manuel complet d'archéologie, traduit de l'allemand de M. O. Müller par M. P. Nicard*, Paris, Librairie encyclopédique Roret, tome deuxième, première partie, 1841, p. 6).

(β) *trilithe:*

«Il n'y a donc aucun doute que les trois pierres dont nous avons parlé, n'aient donné au temple et aux autres ruines le nom de *trilithe*. Ces trois pierres sont placées vers l'angle nord-ouest des ruines» (Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac, *Relation de l'Égypte par Abd-Allatif, médecin arabe de Bagdad*, Paris, Imprimerie Impériale, 1810, p. 508).

(b) *Comme dénomination d'un type de mégalithe:*

(α) *trilithon:*

[Dans une description du monument de Stonehenge] «Ainsi, chaque pillier ayant deux tenons mortoisés dans la pierre transversale, et les extrémités de ces pierres se réunissant dans le milieu des intervalles, afin que leur poids fût également distribué, il est aisé d'en conclure que cette enceinte formoit une suite de portiques composés de trois pierres, deux debout et une en travers; ce que rend fort bien le mot *trilithon*, tiré du grec, et par lequel on a désigné ces portiques» (M. de Saint-Amans, «Extrait d'un Recueil de lettres sur l'Angleterre», in *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, Paris, Buisson, tome 23, 1814, pp. 293-294).

(β) *trilithe:*

«TRILITHES OU LICHAVENS. / On appelle *trilithe* ou *lichaven* [en note: Ce n'est pas sans quelque répugnance que j'emploie ces noms barbares tirés du celtique; mais en cela je me conforme à l'usage et je suis la nomenclature établie.

Les antiquaires anglais appellent *trilithon* la même combinaison de pierres; cette dénomination qui indique que le monument est composé de trois blocs, me semble beaucoup meilleure que l'autre, et je l'emploie concurremment avec elle.] l'assemblage de trois pierres dont deux verticales en supportent une troisième placée horizontalement; cette combinaison de pierres présente la forme d'une porte (Voyez l'Atlas, pl. III, fig. 2), on croit que c'était une espèce d'autel d'oblation. Localités. Je ne connais point de trilithes en Normandie; mais on en rencontre en Bretagne et dans plusieurs autres parties de la France» (*Cours d'antiquités monumentales professé à Caen par M. de Caumont, Histoire de l'art dans l'Ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, tome premier, première partie, Ere celtique*, Paris, Lance, 1830, p. 74).

«On se persuade encore que ces arcs brisés sont de construction primitive, en réfléchissant qu'il est plus naturel de lever deux pierres debout, de les pencher et appuyer l'une contre l'autre pour faire un abri ou une ouverture, que d'en superposer une troisième pour arriver aux trilithes et galeries couvertes des anciens Celtes» («Sur l'architecture à ogive ou style ogival», in *Nouvelles annales des voyages et des sciences géographiques*, Paris, Gide, tome 3, 1839, p. 224)

«*Trilithe*. Monument celtique composé de trois pierres» (Bourassé, abbé J.J., *Archéologie chrétienne, ou Précis de l'histoire des monuments religieux du Moyen Age*, Tours, Mame, 1841, p. 357).

«Le lichaven, table de pierre, ou plutôt le trilithe, ainsi que l'indique le nom plus significatif emprunté au grec par les modernes, se compose de trois pierres, dont deux servent de support à la troisième, posée transversalement. Ce genre de monuments est assez rare» (Breton, Ernest, *Monuments de tous les peuples*, Paris, Librairie ethnographique, tome 2, 1847, p. 110).

[Dans une description du monument de Stonehenge] «Les trilithes de cet ovale sont composés des plus belles pierres et des plus régulières de tout le groupe; celle qui est penchée au-dessus de l'autel est surtout la mieux choisie ou la mieux façonnée» (Charton, Edouard, *Voyageurs anciens et modernes; tome premier: Voyageurs anciens*, Paris, Le Magasin Pittoresque, 1861, p. 230).

«L'Inde enfin a ses trilithes, mais qui n'ont aucun sens symbolique et sacré» (Rougemon, Frédéric de, *L'âge du bronze, ou les Sémites en Occident: matériaux pour servir à l'histoire de la haute antiquité*, Paris, Didier, 1866, p. 61). [Le même auteur a forgé sur ce modèle *bilithe*:] «Nous appellerons *bilithe* le monument qui a la forme du T, que le pilier de support soit simple ou double» (*ibid.* p. 60).

(c) *Comme adjectif*:

«Il n'y a pas d'autre exemple [que celui de Stonehenge] dans les pays celtiques du style trilithe (sauf deux à Holmstad et à Drenthiem)» (Michelet, Jules, *Histoire de France*; 2<sup>e</sup> éd.; Paris, Hachette, tome 1, 1835, p.460).

2.19. *tumulus*

Cet emprunt au latin est attesté depuis 1811, selon le TLF; manque FEW 13/2, 412b, TŪMŪLUS. Il faut en disjoindre un emprunt isolé en moyen français: *tumule* «colline, éminence; tombeau» (env. 1500, DMF2).

L'anglais avait emprunté le mot de façon continue antérieurement, depuis 1686 (OED<sup>2</sup>). Voici quelques attestations en français plus précoces que celles des dictionnaires et qui apparaissent surtout dans des contextes néerlandophone et anglophone, qui ont favorisé l'implantation en français de ce latinisme. Il est notable que le pluriel *tumuli*, toujours utilisé (v. TLF), apparaisse en même temps que la forme de singulier et dans les mêmes contextes.

(a) *tumulus*:

«Pour revenir au caveau d'Eext, le *tumulus* de terre qui le couvre a environ soixante-sept pieds de diametre, ce qui donne près de deux cens onze pieds de circonférence, & sa hauteur perpendiculaire est de huit pieds» («Lettres sur la manière d'enterrer les morts, sur les tombeaux, les armes & les monumens des anciens Germains, contenant en particulier la Description d'un Tombeau de pierres, découvert auprès d'Eext dans le pays de Drenth, des Urnes, des *Ceraunia* ou pierres fulminaires, &c, qu'on y a trouvées; par M. Jean de Lier ancien Député aux Etats, Receveur-Général & Membre du Tribunal de Drenth: avec une Préface & des Notes de M. A. Vosmaër, Garde du Cabinet des Curiosités de S.A.S. le Prince Stathouder. A La Haye, chez P. Van Thol, 1760, in 8°. 206 pp, avec 5 Planches en taille-douce», in *Journal Etranger*, Janvier 1761, Paris, Quillau, 1761, p. 85) [compte rendu d'un ouvrage en néerlandais].

«Avant qu'arriver à Fréjus à deux lieues par deçà, quand on est au droit du village de Roquebrune, que l'on laisse à main droite, si l'on se tourne à gauche, l'on voit sur une petite colline un [en note: Voyez Tacite, description de la Germanie XXVII] *Tumulus* de terre des anciens en forme de pain de sucre, qui peut avoir servi de *specula* ou eschauguette pour découvrir de loing ce qui alloit par ce grand chemin, ou bien de tombeau & de sepulture. / C'est assez proche du Village du Puget, dont les seigneurs & leurs successeurs portent encore pour armoiries un Puget floré de gueules en champ d'or, qui représente quasi ce *Tumulus* antique de terre, et dans le Village à l'Eglise, il y a un fragment de colonne miliaire» («Instructions de Nicolas le Ragois de Salmaise-le-Duc à Claude le Ragois, son fils aîné 1682», in *Les anciens minéralogistes du Royaume de France, avec des notes*, par M. Gobet, Seconde partie, Paris, Ruault, 1779, p. 675).

P. van Cuyck, *Description de quelques antiquités, trouvées dans un tumulus, ou ancien tombeau dans l'isle de Texel au mois de novembre 1777*; Amsterdam, Yntema & Tieboel, 1780.

«Ils indiquèrent aussi un mondrain ou *tumulus* sepulcral, où était enterré un de leurs chefs, tué par un naturel de Mingha» (Jean-François de La Harpe, *Abrégé de l'Histoire des Voyages, Quatrième partie, Voyages autour du monde, Livre VI, Continuation des voyages du capitaine Cook*, Paris, Hôtel de Thou, tome 21, 1786, p. 375).

«Dans quelques-uns [des tombeaux] la terre est creusée à plusieurs brasses de profondeur; d'autres, sur-tout ceux qui sont couverts d'un grand *tumulus*, ne sont qu'une fosse d'un pied de profondeur, suffisante pour couvrir le corps»

(«Mémoire sur les tombeaux des anciens Tartares; par le révérend Guillaume Tooke, chapelain de la factorerie angloise à St.-Pétersbourg», in *L'esprit des journaux français et étrangers*, Avril 1786, Paris, Valade, tome 4, 1786, p. 100) [compte rendu d'un article en anglais].

«Tout se borne à des buttes de terre ou tumulus servant de tombeaux à des guerriers [...]» (Volney, Constantin-François, *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique*, Paris, Courcier, 1803, p. 518).

«A peu de distance est le *tumulus* du géant *Langbenriser*, de 60 pieds de long, de 12 de large, entouré de 56 pierres énormes» (Jacques Cambry, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 122).

(b) *tumuli*:

«Dans un Supplément à cette Lettre, l'Auteur fait mention de deux bracelets travaillés de cuivre rouge, & d'une petite médaille, qu'on a tirés du caveau d'Eext, de différens *tumuli*, ou monceaux de terre sans pierres. Il reconnoît ces monceaux pour des antiquités Romaines» («Suite des Lettres de M. de Lier sur la maniere d'enterrer les morts, &c, &c, &c», in *Journal Etranger*, Février 1761, Paris, Quillau, 1761, p. 77) [compte rendu d'un ouvrage en néerlandais].

«Entre les tombeaux que l'on voit dans les parties méridionales de la Russie & de la Sibérie, quelques-uns sont de parfaits *tumuli*, élevés à une hauteur excessive, tandis que d'autres sont presque au niveau de la terre» («Mémoire sur les tombeaux des anciens Tartares; par le révérend Guillaume Tooke, chapelain de la factorerie angloise à St.-Pétersbourg», in *L'esprit des journaux français et étrangers*, Avril 1786, Paris, Valade, tome 4, 1786, p. 100) [compte rendu d'un article en anglais].

«J'ai vu ces *tumuli* en divers lieux du nord de l'Europe, depuis le Brabant jusqu'en Basse-Saxe, & j'y ai donné particulièrement attention sur les collines encore désertes du pays de Brême: là ils étoient couverts de bruyères comme tout le reste du pays, & la couche de terre végétale n'y différoit pas de beaucoup en épaisseur de celle qui régnoit sur les sols environnans» («Vingt-huitième lettre de M. De Luc à M. Delamétherie; Résumé des preuves du peu d'ancienneté de nos Continens, & remarques sur le changement que dut subir l'*Atmosphère* à leur naissance», in *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts*, Paris, Bureau du Journal de physique, tome 41, 1792, p. 421).

«Les *tumuli* étoient dans le genre des caveaux de famille» (Cambry, Jacques, *Monumens celtiques*, Paris, Johanneau, 1805, p. 98).

### 3. Conclusion

Ces exemples montrent que, dans l'espace de quelques décennies, s'est déterminée une terminologie française de l'archéologie préhistorique dont les principaux éléments se sont installés durablement dans le lexique savant et dont certains, même, sont entrés dans la langue commune. Cela s'est produit dans un milieu restreint, en deux vagues successives, la

première à cheval sur les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, la seconde à partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Les préhistoriens francophones paraissent avoir été marqués très fortement par les productions de leurs collègues anglophones. Cela a provoqué quelques emprunts à l'anglais ou bien, à l'imitation des emprunts anglais aux langues brittoniques, des emprunts à la langue celtique continentale, le breton. La reconstitution, par les textes, de l'histoire de la formation de cette nomenclature a le mérite d'obliger à reconsidérer les étymologies reçues. Le plus souvent ce ne sont pas des combinaisons autochtones d'unités lexicales grecques ou latines qui servent à former les mots techniques nouveaux, mais l'adaptation ou bien d'emprunts aux langues classiques ou bien de combinaisons créées à partir d'éléments de ces langues qui ont été faits à l'intérieur d'une autre langue contemporaine, l'anglais ici. Les termes archéologiques *ciste*, *druidique*, *mégalithe*, *mégolithique*, *microlithe*, *microlithique*, *monolithique*, *trilithe* sont des emprunts terminologiques à l'anglais.

Une autre caractéristique de la formation de telles nomenclatures est leur artificialité consciente et volontaire. Ce ne sont pas des contacts linguistiques d'interlocution qui ont fait passer des mots bretons dans le lexique français, mais une recherche, idéologiquement guidée, de dénominations possibles dans le lexique breton, correspondant ou non aux emprunts de l'anglais aux langues celtiques. Cela aboutit à l'emprunt de formes dont l'existence dans la langue de départ est problématique, comme *lichaven*, d'interprétations sémantiques erronées, comme celle de *cromlech*, et même de faux-bretonnismes, comme *dolmen*. L'artificialité, c'est encore l'absence de continuité avec le passé de la langue: *tombelle* ne continue pas l'ancien français *tombele*, *monolithe* ne poursuit pas l'adjectif *monolythe* du 16<sup>e</sup> siècle; ce sont des réintroductions nouvelles dans le lexique du français moderne. Enfin, l'artificialité se marque par l'imprévisibilité de certains de ces emprunts. Le français a tiré des déonomastiques de quelques toponymes bibliques, comme *Babel*, *Eden*, *Géhenne*, *Golgotha*, *Gomorrhe*, *Ninive*, *Sion*, *Sodome*, mais ils sont restés cantonnés dans le domaine religieux, moral ou politique. Seuls des biblistes ou des familiers de la Bible pouvaient imaginer qu'on ait intégré un toponyme biblique comme *Galgol* à une terminologie d'archéologie préhistorique. Les linguistes ont eu la précaution de s'inspirer d'un épisode très connu de la Bible pour tirer trois termes des noms des fils de Noé: *Sem*, *Cham* et *Japhet*.



*Références bibliographiques*

- Barbier, Paul, 1928. «Miscellanea Lexicographica III. – Etymological and Lexicographical Notes on the French Language and on the Romance Dialects of France», *Proceedings of the Leeds Philosophical and Literary Society* 1/5, 179-233.
- Bollée, Annegret, 2007. *Dictionnaire étymologique des créoles de l'Océan Indien, Première partie: mots d'origine française*, Hambourg, Buske, vol. 2.
- Cartailhac, Emile, 1889. *La France préhistorique, d'après les sépultures et les monuments*, Paris, Alcan.
- Corblet, Jules, 1851. *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*, Paris, Dumoulin.
- Crouvezier, Georges, 1975. *Petit vocabulaire du langage champenois, Nouvelle édition revue et augmentée*, Reims, Librairie du Forum.
- Deshayes, Albert, 2003. *Dictionnaire étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-Marée.
- Dottin, Georges, 1915. *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité Celtique*, Paris, Champion.
- Ernault, Emile, 1895. *Glossaire moyen-breton*, Paris, Bouillon.
- Favereau, Francis, 2000<sup>5</sup>. *Dictionnaire du breton contemporain*, Morlaix, Skol Vreizh.
- Hémon, Roparz, 1978<sup>6</sup>. *Nouveau dictionnaire breton-français*, Brest, Al Liamm.
- Herbillon, Jules, 1946. «Toponymes hesbignons», *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie* 20, 238-242.
- Höfler, Manfred, 1982. *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, Larousse.
- Le Maistre, Frank, 1966. *Dictionnaire jersiais-français*, Jersey, Don Balleine Trust.
- Loth, Joseph, 1892. *Les mots latins dans les langues brittoniques*, Paris, Bouillon.
- Loth, Joseph, 1927. «Notes étymologiques et lexicographiques (suite)», *Revue celtique* 44, 267-299.
- Maze, Camille, 1903. *Etude sur le langage de la banlieue du Havre*, Paris, Dumont.
- Mülinen, Eberhard von, 1923. «Galgal. Hesekei Kapitel 10, 13», *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins* 46, 79-107.
- Pedersen, Holger, 1909. *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, vol. 1.
- Reinach, Salomon, 1893 a. «Les monuments de pierre brute dans le langage et les croyances populaires», *Revue archéologique*, Paris, Leroux, 3<sup>e</sup> série, 21, 195-226, 329-367.
- Reinach, Salomon, 1893 b. «Terminologie des monuments mégalithiques», *Revue archéologique*, Paris, Leroux, 3<sup>e</sup> série, 22, 34-48.
- Rey-Debove, Josette / Gagnon, Gilberte, 1980. *Dictionnaire des anglicismes, Les mots anglais et américains en français*, Paris, Le Robert.
- Rob 2005 = Rey, Alain (dir.), 2005. *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Le Robert, 4 vol.

- RobHist = Rey, Alain (dir.), 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Schortz, Michèle, 1998. *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Uppsala, Acta universitatis upsaliensis.
- Schortz, Michèle, 2002. *Spécificités du parler d'Yport*, [http://yport.web.free.fr/parler\\_yport.php](http://yport.web.free.fr/parler_yport.php).
- Vendryes, Jules, 1987. *Lexique étymologique de l'irlandais ancien, Lettre C par les soins de E. Bachellery et P.-Y. Lambert*, Dublin/Paris, Dublin Institute for Advanced Studies/CNRS.